

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rapport de stage

**La Bibliothèque interuniversitaire
de médecine (Paris)**

Estelle GUERBER

sous la direction de M. Henri Ferreira-Lopès,
conservateur au service d'histoire de la médecine de la B.I.U.M.

2002

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la B.I.U.M. pour l'excellent accueil qu'il m'a réservé et pour sa disponibilité tout au long de ce stage. Je remercie tout particulièrement M. Henri Ferreira-Lopès, conservateur au service d'histoire de la médecine, qui m'a encadrée et m'a consacré beaucoup de son temps. Je suis enfin très reconnaissante envers le directeur de la B.I.U.M., M. Guy Cobolet, qui a répondu positivement à ma demande spontanée de stage, et qui m'a témoigné sa confiance, en me faisant part des projets en cours et en me communiquant tous les documents nécessaires à une bonne compréhension de l'établissement.

Sommaire

Introduction	4
1. La B.I.U.M. dans son environnement	5
1.1. Historique de l'établissement.....	5
1.2. Le statut actuel de la B.I.U.M.	6
1.3. Missions.....	8
1.4. Perspectives	9
2. L' établissement	12
2.1. Quelques données chiffrées.....	12
2.1.1. Les espaces.....	12
2.1.2. Les collections	13
2.1.3. Le personnel.....	14
2.1.4. Le budget	15
2.1.5. Les publics	15
2.2. Présentation des services	16
2.3. L'acquisition des périodiques scientifiques : un secteur en mutation ...	17
2.4. État de l'informatisation à la B.I.U.M.....	18
2.5. Le service d'histoire de la médecine.....	21
2.5.1. Personnel et public	21
2.5.2. Présentation des fonds	21
2.5.3. L'accès aux fonds patrimoniaux	22
2.5.4. La reproduction des documents	22
2.5.5. Mise en valeur et diffusion des fonds patrimoniaux	23
3. Les activités du stagiaire	26
3.1. Découverte de la bibliothèque.....	26
3.2. Association aux fonctions de responsabilité et de direction	27
3.3. Bibliographie médicale et service public.....	28
3.4. Participation à un projet d'édition électronique.....	29
Conclusion	31
BIBLIOGRAPHIE	32
Annexes	I

Introduction

L'organisation et les activités d'un établissement comme la Bibliothèque interuniversitaire de médecine (B.I.U.M.) peuvent difficilement être résumées en quelques pages. Le parti pris a donc été de ne développer qu'un nombre limité d'aspects. La nouveauté induite par les périodiques scientifiques électroniques, sa politique d'informatisation et la mise en valeur de son fonds ancien, qui sont apparus comme les thèmes les plus représentatifs de cette bibliothèque et des enjeux de sa politique d'aujourd'hui et de demain, ont donc été mis en avant, au détriment d'autres activités comme le Prêt entre bibliothèques ou l'acquisition des monographies.

Ayant été associée plus particulièrement aux activités du service d'histoire de la médecine, il m'a semblé naturel de lui accorder une place privilégiée ; c'est pourquoi la mise en valeur du fonds ancien a été intégrée dans une présentation de l'ensemble du service.

Comme la principale tâche qui m'a été confiée durant ce stage, à savoir la préparation de l'édition électronique d'un manuscrit, est directement liée au sujet de mon mémoire d'étude, qui intègre les aspects techniques de cette expérience, seuls les objectifs et la partie scientifique de ce projet seront traités dans ce rapport.

1. La B.I.U.M. dans son environnement

1.1. Historique de l'établissement

Les origines de la B.I.U.M. remontent à la fin du XIV^e siècle, puisqu'elle est l'héritière de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris dont la première mention date de cette époque. Celle-ci ne rassemblait au départ que quelques volumes manuscrits, que les doyens successifs, faute de local pour abriter leurs écoles et leur bibliothèque, se transmirent et conservèrent personnellement. Ce n'est qu'en 1470 que la Faculté put acheter une maison rue de la Bûcherie. Durant les deux siècles suivants, la bibliothèque fut très négligée par les médecins régents et ses collections ne connurent qu'un faible accroissement. C'est au début du XVIII^e siècle qu'elle s'étoffa véritablement grâce à plusieurs legs effectués en faveur de la Faculté dans les années 1732-1733, qui augmentèrent les collections de la bibliothèque de plus de 4600 volumes. Parmi les dons qui affluèrent tout au long du siècle, l'un des plus importants fut en 1755 celui du célèbre Helvétius, médecin de Louis XIV et de Louis XV. Vers 1770, en raison de la vétusté des bâtiments de la rue de la Bûcherie, la Faculté de médecine et sa bibliothèque déménagèrent rue Saint-Jean-de-Beauvais dans les locaux anciennement occupés par la Faculté de droit.

Au même moment, les chirurgiens, rivaux ancestraux des médecins, qui conquéraient peu à peu leurs lettres de noblesse, installaient leur École et l'Académie royale dans de nouveaux bâtiments construits par Jacques Gondoin, architecte du roi, près de l'église des Cordeliers.

Médecins et chirurgiens furent frappés de plein fouet par la Révolution puisqu'en août et septembre 1793 les Académies ainsi que les Facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit furent supprimées. Tandis que les livres de l'Académie de chirurgie restaient sur place, ceux de la Faculté de médecine furent transférés dans un dépôt littéraire installé dans l'ancien couvent des Cordeliers.

Le 4 décembre 1794 naissait une nouvelle institution, l'École de santé de Paris, grâce à laquelle fut gommée la séparation entre médecine et chirurgie. Elle devait s'établir dans les locaux de l'École et de l'Académie de chirurgie, c'est-à-dire à l'emplacement actuel du siège de l'Université Paris 5. En outre, le décret y affecta un bibliothécaire, Pierre Süe, qui réunit les ouvrages des chirurgiens (environ 2 000 volumes), ceux de l'ancienne Faculté (environ 7 500) et ceux de la Société Royale de médecine (environ 500). Afin d'accroître les collections, il eut l'autorisation de puiser dans les dépôts nationaux. Ceci explique le caractère encyclopédique des collections antérieures au XIX^e siècle : le bibliothécaire ne se borna pas à choisir des livres de médecine mais, suivant ses goûts personnels, prit également de nombreux ouvrages traitant de sciences naturelles, de physique, de chimie, et des classiques grecs et latins. Dès 1808, l'École de santé de Paris reprit le nom de Faculté de médecine.

L'accroissement important des fonds de la bibliothèque tout au long du XIX^e siècle finit par poser un problème de place. En effet, de 30 000 volumes en 1837, on était passé à 65 000 vers 1870. C'est pourquoi en 1878 commencèrent des travaux d'agrandissement de la Faculté, rue Hautefeuille et boulevard Saint-Germain, sous la direction de l'architecte Léon Ginain, ce qui permit à la bibliothèque, à partir de la fin de l'année 1891, d'accueillir ses lecteurs dans les locaux qu'elle occupe aujourd'hui encore. L'unique salle de lecture était alors la salle « Landouzy ». La grande salle du côté du boulevard Saint-Germain ne fut construite que dans les années 1908-1911.

1.2. Le statut actuel de la B.I.U.M.

Ce qui caractérise avant tout la B.I.U.M., c'est son statut interuniversitaire, qui date de 1970. La bibliothèque de la Faculté de médecine dépend alors de la bibliothèque interuniversitaire C et porte déjà son nom actuel. En 1977, une convention¹ est signée portant création, organisation et fonctionnement

¹ Cette convention intervient en application de la loi de 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur et du décret du 23 décembre 1970 modifié relatif aux bibliothèques universitaires.

de la B.I.U.M. entre les Universités Paris 5, Paris VI et Paris 7². Une nouvelle convention signée en 1993 définit la bibliothèque comme un « service interétablissements de coopération documentaire »³.

En revanche, administrativement, la B.I.U.M. n'est rattachée qu'à une seule université, celle de Paris 5-René Descartes, qui constitue par conséquent son principal établissement de tutelle. Le directeur de la B.I.U.M. se trouve soumis à l'autorité et aux décisions du Président de l'Université Paris 5, si bien que tous les actes signés par le directeur le sont par délégation du Président. Étant considérée comme un service de l'Université parmi d'autres, la bibliothèque ne possède pas de personnalité morale. Les relations qu'entretient la B.I.U.M. avec l'Université Paris 5 sont excellentes : située au sein même des locaux du siège de Paris 5, la bibliothèque participe à diverses instances de l'Université, elle y a ses principaux interlocuteurs et se trouve en collaboration permanente avec son Service Commun de Documentation.

La tutelle des deux autres Universités est moindre. Comme l'Université Paris 5, celles de Paris VI et de Paris 7 ont théoriquement chacune six représentants au Conseil de Documentation de la B.I.U.M. : le Président, quatre enseignants chercheurs et un étudiant. Dans les faits, la bibliothèque n'a que très peu de contacts avec Paris VI et des relations plus régulières avec Paris 7 dans la mesure où la section dentaire de la B.I.U.M. est proche de la bibliothèque de la faculté d'odontologie de Paris 7.

Concrètement, chacune des trois universités dont dépend la B.I.U.M. lui reverse une partie des droits de bibliothèque payés par leurs étudiants⁴ : ainsi, pour 2001, il était prévu que Paris 5 reverse 1,115 MF, Paris VI 265 000 F et Paris 7 la somme de 290 000 F.

En fin de compte, ce statut de bibliothèque interuniversitaire met la B.I.U.M. dans une situation un peu équivoque, dans la mesure où l'une des trois universités bénéficie dans les faits d'un poids de plus en plus important par

² Les graphies Paris 5, Paris VI et Paris 7 sont celles utilisées par ces établissements qui souhaitent les voir conserver.

³ Voir annexe 2.

⁴ La proportion des lecteurs de la B.I.U.M. provenant de Paris 5 est évaluée à 19 %, tandis que ceux de Paris VI et Paris 7 réunies représentent 22 %.

rapport aux autres. Ainsi, pour la documentation électronique de la B.I.U.M. par exemple, tous les contrats sont passés dans le cadre de la seule Université de Paris 5. Par ailleurs, la plupart des décisions se rapportant au personnel, aux achats documentaires ou à l'informatique sont prises après discussion avec le SCD de Paris 5 et la Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (B.I.U.P.), elle aussi rattachée à Paris 5. Depuis 2000, la gestion du personnel (mutations, proposition pour une liste d'aptitude, notation annuelle) et de leurs conditions de travail s'inscrit dans le cadre de Paris 5 par le biais de la Commission Paritaire d'Établissement⁵ (CPE). Enfin, pour le contrat d'établissement pour 2002-2005 négocié par l'Université Paris 5, le SCD, la B.I.U.P. et la B.I.U.M. ont présenté un projet élaboré en concertation. Dans ces conditions, on peut se demander si le statut actuel de la B.I.U.M. est encore pertinent ou si l'officialisation d'une situation de fait, c'est-à-dire le rattachement exclusif de la bibliothèque à l'Université Paris 5, ne serait pas souhaitable, sous réserve que soit garantie la dimension régionale et nationale, voire internationale, de la B.I.U.M.

1.3. Missions

Les principales missions de la B.I.U.M. sont au nombre de trois.

La première consiste à soutenir la recherche et l'enseignement de la médecine en rassemblant, traitant et communiquant la documentation qui leur est nécessaire. Cette vocation se traduit dans la politique d'acquisition de la bibliothèque par la sélection quasi exclusive de documents de niveau recherche.

La deuxième mission apparaît en 1980, lorsque la bibliothèque devient Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST) en médecine et en odontostomatologie⁶. Cette nouvelle attribution vient renforcer la première mission puisque la B.I.U.M. s'engage à développer ses collections de manière à proposer une documentation

⁵ Les Commissions Paritaires d'Établissement ont été instaurées en 2000 dans toutes les universités.

⁶ Voir annexe 3.

pertinente aux étudiants de troisième cycle, à la communauté médicale et scientifique, aux entreprises et laboratoires de recherche publics et privés. Elle doit donc recenser la documentation médicale mondiale et la diffuser. En tant que bibliothèque de dernier recours, elle a également l'obligation de répondre dans les 24 heures à toute demande de fourniture de documents non satisfaite par les autres bibliothèques. En outre, la bibliothèque doit collaborer aux catalogues collectifs. À ce titre, la B.I.U.M. avait un rôle de centre régional du catalogue collectif national des publications en série pour le domaine de la médecine et de la biologie humaine. En raison du passage des catalogues des bibliothèques universitaires dans le Système Universitaire de Documentation (Sudoc), le rôle de la B.I.U.M. se trouve modifié : alors qu'auparavant la B.I.U.M. coordonnait l'action d'une soixantaine de bibliothèques et centres de documentation, il n'en reste aujourd'hui qu'une trentaine qui sont toutes des bibliothèques non universitaires, les autres cataloguant leurs périodiques directement dans le Sudoc.

Enfin, compte tenu de son fonds ancien exceptionnel, la B.I.U.M. est également une bibliothèque patrimoniale. Elle doit donc assurer la conservation et la mise en valeur de ces collections. Telle est la vocation du service d'histoire de la médecine dont les activités seront détaillées dans la deuxième partie de ce rapport.

1.4. Perspectives

À l'heure actuelle, la mission de CADIST de la B.I.U.M. a perdu beaucoup de son sens, en raison du développement fulgurant de la documentation électronique dans le domaine scientifique et plus particulièrement en médecine. Les indices de changement sont perceptibles, d'une part, dans l'activité du service de Prêt entre bibliothèques (PEB) qui enregistre depuis l'année 2000 une baisse de 5 à 6 % du nombre de demandes de fourniture de documents, d'autre part, dans les statistiques des communications en salle de lecture, qui font état d'une très légère baisse du nombre de communications en 2001. Ces constats prouvent qu'en ce qui concerne les périodiques et les

bases de données, la constitution de collections de référence à l'échelle nationale devient difficile. En effet, les abonnements électroniques s'inscrivent dans un cadre local : souscrits par le Président de l'Université Paris 5, ils ne sont accessibles qu'aux membres du réseau de cette Université. Prenant conscience de la nécessité de repenser rapidement la mission de CADIST, qui ne peut plus être fondée sur la seule richesse des collections imprimées, le directeur de la B.I.U.M. a suggéré dans le projet de contrat d'établissement pour 2002-2005 plusieurs pistes de reconversion pour ses CADIST de médecine et d'odontologie, qui constituent les principales perspectives de l'établissement pour les années à venir.

Afin de tenter de maintenir la constitution d'une collection de référence, aussi bien imprimée qu'électronique, la bibliothèque doit disposer de davantage de moyens, afin de pouvoir faire face au coût toujours croissant de la documentation électronique. Pour son contrat pour les années 2002-2005 elle a donc sollicité une forte augmentation de ses crédits d'acquisitions, qui ne sera pas forcément consentie par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La deuxième mesure consiste à accompagner la baisse d'activité du PEB, qui représente une menace pour le financement de la B.I.U.M. puisque la quasi totalité des ressources propres de la bibliothèque proviennent des recettes du PEB qui équivalaient en 2000 à 3 MF, soit 25 % du budget total. Deux types de solutions peuvent néanmoins freiner ce mouvement. La première est la suppression de la clause de « bibliothèque de dernier recours » qui permettrait de drainer davantage de demandes de prêt. La seconde est la mise en place depuis quelques semaines du paiement sécurisé des transactions par Internet, qui attirera sans doute une clientèle plus importante de particuliers et de praticiens installés.

Enfin, ce projet de reconversion des CADIST passe par la création de nouveaux services et de nouvelles fonctions.

La mise en place d'un service de référence virtuel constitue une première piste intéressante dans la mesure où il existe déjà un réel besoin (la B.I.U.M. reçoit actuellement, sans faire aucune publicité, 400 à 500

demandes de renseignements par an via son site web et la messagerie électronique). De plus, en médecine, ce service n'est assuré par aucun établissement à ce jour. Il s'agirait d'un service offert à l'échelle nationale, ce qui entre bien dans les attributions des CADIST.

Le deuxième créneau possible est l'évaluation des outils et des propositions des fournisseurs commerciaux d'information dans le domaine de la médecine, afin de fournir aux bibliothèques françaises des éléments de choix qualitatifs. Dans le cadre des réflexions menées actuellement sur la conservation partagée des périodiques scientifiques, la B.I.U.M. aurait également un rôle de tout premier plan à jouer en la matière, à la fois à l'échelle régionale (dans le cadre du projet U3M en Île-de-France) et à l'échelle nationale, puisqu'elle est souvent la seule bibliothèque en France à posséder certains titres de périodiques. La conservation est en effet l'un des objectifs visés par le groupe de concertation baptisé « 56711 », créé au printemps 2000 et regroupant les SCD de Paris 5, Paris VI, Paris 7 et Paris XI ainsi que les bibliothèques interuniversitaires, de sciences, de pharmacie et de médecine. Enfin, la B.I.U.M. a comme projet de créer un portail d'édition électronique médicale à la fois en histoire de la médecine et en médecine contemporaine. En histoire de la médecine, l'objectif est de créer en partenariat avec les chercheurs les outils nécessaires à leur activité de recherche et de mettre en ligne des corpus de textes médicaux. Dans le domaine de la médecine contemporaine, il s'agit de produire ou d'héberger des revues médicales. Ce projet, dont la réalisation a commencé au début de l'année 2000, a déjà donné lieu à tout un ensemble de réalisations. En matière d'édition contemporaine, le site de la B.I.U.M. propose déjà les comptes rendus des séances de l'Académie nationale de chirurgie qui constitue une base de pré-prints. Les réalisations en histoire de la médecine seront évoquées plus loin dans ce mémoire, dans la partie consacrée aux activités du service d'histoire de la médecine.

2. L' établissement

2.1. Quelques données chiffrées

2.1.1. Les espaces

La B.I.U.M. se trouve répartie sur deux sites : la section centrale, située rue de l'École de Médecine, et la section dentaire, rue des Saints-Pères. Cette dernière est une petite structure puisqu'elle occupe environ 600 m². La section centrale, quant à elle, dispose d'un espace total de 7 500 m², dont 4 400 m² sont dévolus aux magasins et 2 300 m² aux salles de lecture. Excepté les documents en libre-accès dans la salle d'actualité (5 000 monographies et 40 titres de périodiques), toutes les collections sont conservées en magasins et communiquées sur demande, ce qui implique une grande capacité de stockage et un important effectif de magasiniers. En outre, tous les documents doivent être consultés sur place, ce qui exige un certain nombre de places de lecture mises à la disposition du public, exigeance tempérée par la possibilité offerte aux lecteurs de photocopier les documents. À la section centrale, les salles de lecture sont au nombre de trois. Outre la salle d'actualité déjà mentionnée, la bibliothèque propose une vaste salle, dont une partie est équipée de micro-ordinateurs (une quarantaine au total) avec accès à Internet, ainsi qu'une salle plus petite, la salle Landouzy. Au total, la bibliothèque offre 310 places.

La configuration des locaux, qui n'a pas été modifiée depuis leur construction, pose des difficultés pour le stockage des collections. Malgré les aménagements successifs des magasins, l'accroissement des fonds est tel que les rayonnages seront bientôt saturés. Pour libérer de l'espace, un travail d'évaluation des taux de consultation des documents et de récolement d'une partie des collections a été effectué. Cela a permis de retirer des magasins certains titres de périodiques étrangers mineurs et souvent lacunaires et d'envoyer d'autres collections au Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (CTLes), notamment une partie des thèses de médecine de province, des doubles de thèses de Paris, ainsi que des

périodiques peu consultés, soit au total 2 386 mètres linéaires. Malgré tout, certaines collections se retrouvent morcelées, faute de place, mais c'est pour le moment la seule alternative à une réorganisation des magasins qui nécessiterait de déplacer des centaines de mètres linéaires.

2.1.2. Les collections

On ne peut évidemment parler de la B.I.U.M. sans évoquer ses collections, d'une richesse immense quel que soit le type de document considéré, comme le montre le tableau suivant.

Section centrale :

Types de documents	Nombre de volumes (ou de titres)
Monographies	1 000 000
dont monographies en libre-accès	5 000
dont monographies fonds ancien	61 100
Périodiques imprimés	20 800
Périodiques imprimés courants	2 800
Périodiques électroniques	2 073
Thèses	180 000
Manuscrits	800
Vidéocassettes	900
Cédéroms	100
Clichés iconographiques	8 000

Section dentaire :

Types de documents	Nombre de volumes (ou de titres)
Monographies	11 000
Périodiques	1 500
Périodiques courants	300
Thèses	33 000

Outre ses remarquables collections de périodiques, la B.I.U.M. est réputée pour l'importance de son fonds ancien (documents antérieurs à 1900) et de ses collections de thèses de médecine.

Parmi les monographies du fonds ancien, on compte en effet une centaine d'incunables, plus de 3 000 monographies du XVI^e siècle, environ 6 000 du XVII^e siècle, 12 000 du XVIII^e et plus de 40 000 du XIX^e siècle. Ce fonds

contient également quelque 800 manuscrits, parmi lesquels les fameux *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris* : il s'agit de 24 volumes in-folio contenant les comptes rendus de la vie de la Faculté rédigés par les doyens successifs de 1395 à 1786, présentant un réel intérêt pour l'histoire de la médecine et pour l'histoire de l'université médiévale et moderne.

La B.I.U.M. possède une collection exceptionnelle de thèses puisqu'elle conserve la quasi totalité des thèses de médecine de Paris depuis 1539, un nombre très important des thèses anciennes de Montpellier et de Strasbourg ainsi que les thèses de province des origines à 1900, et depuis 1983. Les thèses de province de 1901 à 1982 sont conservées au CTLes. Actuellement, le fonds s'accroît d'environ 3 800 thèses par an. La section dentaire conserve quant à elle la plupart des thèses de cette spécialité soutenues dans toute la France depuis 1972.

Le système de cotation et de classement des documents se fonde sur le numéro d'inventaire attribué par format. Ceux du fonds de la salle d'actualité possèdent une seconde cote adaptée au libre-accès, sur la base de la classification de la National Library of Medicine (NLM).

2.1.3. Le personnel

Grade	Nombre d'agents	ETP	Pourcentage par catégorie
Catégorie A	19	18,2	28,8 %
Conservateurs	14	13,2	
Bibliothécaires	5	5	
Catégorie B	9	7,6	13,6 %
Bibliothécaires adjoints spécialisés	2	1,5	
Assistants de bibliothèque	7	6,1	
Catégorie C : magasiniers	26	25,3	39,4 %
Agents administratifs	10	10	15,2 %
Photographes	2	1	3 %
Nombre total d'agents	66	62,1	

Ce tableau met en évidence la forte proportion de magasiniers au sein de l'établissement, conséquence nécessaire du système de communication

indirecte des documents. Par ailleurs, il fait apparaître un taux d'encadrement supérieur à la moyenne et un nombre très réduit de personnels de catégorie B.

2.1.4. Le budget

Recettes de l'année 2001

Type de recette	Montant en francs	Montant en euros
Droits universitaires	1 670 000	254 590
Prêt entre bibliothèques	2 600 000	396 367
Dotation de fonctionnement (MEN)	4 350 000	663 153
Subvention CADIST	2 500 000	381 123
Subvention contrat d'établissement	1 403 000	213 886
Subvention BnF pôle associé	300 000	45 735
Legs Chaslin	1 100	168
Total	12 824 100	1 955 021

En terme de dépenses⁷, le budget de la B.I.U.M. se caractérise par l'utilisation de plus de 75 % de ses crédits pour l'achat de la documentation, le quart restant étant consacré au traitement du personnel vacataire, au règlement des travaux, à l'achat de matériel informatique, à la location de photocopieurs...

2.1.5. Les publics

Le nombre annuel de lecteurs de la B.I.U.M. se situe autour de 14 000, dont 45 % sont des étudiants des Universités Paris 5, Paris VI et Paris 7. Les 55 % restants se répartissent entre les étudiants, les enseignants chercheurs et les praticiens installés d'Île-de-France, de province, ou de l'étranger (environ 1 000 lecteurs)⁸. Mais tous ces lecteurs n'appartiennent pas au milieu médical ; on compte parmi eux de plus en plus de psychologues, d'historiens, de juristes.

⁷ Le budget détaillé de la B.I.U.M. fait l'objet de l'annexe 4.

⁸ Pour le détail de la répartition des publics par catégories, se reporter à l'annexe 5.

La B.I.U.M. étant une bibliothèque de niveau recherche, elle n'est ouverte aux étudiants qu'à partir de la seconde année de 2^e cycle. L'inscription est gratuite pour tous, sauf pour les laboratoires pharmaceutiques, les ingénieurs et les consultants (1 500 F).

Afin d'offrir à son public des horaires d'ouverture mieux adaptés à ses besoins (les médecins viennent souvent en fin d'après-midi après leur journée de travail et le samedi, jour où les entrées sont aussi nombreuses qu'un jour de semaine), la bibliothèque est passée le 1^{er} octobre 2000 de 50 à 56 heures d'ouverture hebdomadaire, rejoignant ainsi la moyenne nationale des bibliothèques universitaires.

2.2. Présentation des services

La section centrale de la B.I.U.M. se divise en sept services : le service des entrées, créé en septembre 2001 par regroupement des acquisitions françaises, des acquisitions étrangères, des acquisitions de bases de données spécialisées et des thèses, celui des périodiques, celui du Prêt entre bibliothèques, celui d'histoire de la médecine, le département du service public, celui de l'informatique, enfin celui de l'administration et du personnel. À l'exception de ce dernier, chaque service est coordonné par un conservateur.

Les services se trouvent régulièrement en relation les uns avec les autres. Par exemple, ce sont les services des entrées et des périodiques qui gèrent techniquement les acquisitions pour le service d'histoire de la médecine. Par ailleurs, ces deux services sont souvent sollicités par le personnel du PEB pour identifier certaines demandes mal formulées ou vérifier qu'un fascicule de périodique a bien été reçu. Afin d'assurer une bonne diffusion des informations à l'ensemble du personnel de la bibliothèque, une rubrique « Journal » a été créée en intranet. Par ailleurs, une réunion mensuelle réunit tous les services.

La B.I.U.M. comprend une section dentaire, qui n'est autre que l'ancienne bibliothèque de l'École dentaire de Paris, créée en 1879. Jusqu'à son rattachement à la B.I.U.M. en 1980, c'était une bibliothèque privée dirigée

par un dentiste, mais déjà ouverte aux étudiants, aux enseignants chercheurs et aux praticiens. C'est la plus importante bibliothèque d'odontologie de France. Un projet de création d'un pôle d'odontologie au Centre Universitaire des Saints-Pères regroupant la section dentaire de la B.I.U.M. et la bibliothèque d'odontologie de Paris 5 de Montrouge sera mis en œuvre à partir de 2003.

2.3. L'acquisition des périodiques scientifiques : un secteur en mutation

Le développement des collections de périodiques occupe une place privilégiée dans la politique documentaire de la B.I.U.M., dans la mesure où, en médecine, ce sont les périodiques qui constituent la base de travail des chercheurs. Afin de mettre leurs connaissances à jour, ils ont besoin de consulter un grand nombre de titres différents et de disposer des fascicules des revues aussi tôt que possible après leur parution. Pour preuve, les statistiques de communication effectuées à la B.I.U.M. montrent que 90 % des demandes portent sur des fascicules de périodiques de moins de dix ans. En tant que CADIST, la B.I.U.M. joue un rôle encore plus important puisqu'elle se doit d'acquérir de la manière la plus exhaustive possible les périodiques médicaux et dentaires de niveau recherche.

Pour répondre au mieux à ces exigences, la bibliothèque consacre plus de la moitié de son budget total à l'achat de périodiques en édition papier et électronique et de bases de données en ligne, soit 9 MF pour l'année 2001, dont 2,5 MF provenant des subventions au titre du CADIST. La B.I.U.M. possède ainsi 2800 titres de périodiques vivants imprimés.

Pour le suivi des abonnements, étant donnés les volumes en jeu, la B.I.U.M. est soumise au système des marchés publics. Elle s'adresse donc à des agences qui lui fournissent les périodiques de nombreux éditeurs, ce qui facilite considérablement les démarches en réduisant le nombre des interlocuteurs. Actuellement, le service travaille avec deux agences, Swets-Blackwell pour les périodiques européens et Rowecom pour les périodiques d'Amérique du Nord et du reste du monde.

Cependant, depuis 1996, l'arrivée sur le marché des périodiques électroniques a considérablement modifié la donne. Outre les périodiques imprimés, il faut désormais gérer l'accès à des périodiques en texte intégral sur Internet et à des bases de données en ligne. La B.I.U.M. propose à l'heure actuelle l'accès à 2 073 titres sous forme électronique (édités pour la plupart par Elsevier et Wiley) et à six bases de données en ligne dont les plus consultées sont Medline (gratuite, par Internet) et Pascal Biomed (partie médicale de la base Pascal, achetée par l'Université Paris 5).

Les abonnements aux périodiques électroniques étant la plupart du temps payants, se pose la question de leur financement. En effet, d'une part, le nombre des revues électroniques augmente très rapidement, de sorte que les nouveaux abonnements se multiplient ; d'autre part, le problème de l'archivage des documents électroniques n'étant pas réglé, pour le moment la B.I.U.M. conserve l'abonnement papier des titres dont elle dispose sous forme électronique. Or, sur les 2 073 titres que propose la B.I.U.M., une centaine seulement sont gratuits et environ 300 autres sont fournis gratuitement pendant un an avec l'abonnement papier. Pour les autres titres, qui lui reviennent au total à 400 000 F, la B.I.U.M. bénéficie de conditions préférentielles grâce à la participation de l'Université Paris 5 au consortium français COUPERIN. Ce consortium, créé en juin 1999, regroupe actuellement une soixantaine d'Universités et constitue, grâce au poids conjugué de leurs dépenses pour l'achat de périodiques, un groupe de pression vis-à-vis des éditeurs. Des réductions sur le prix des abonnements électroniques peuvent ainsi être négociées par chaque Université. La B.I.U.M. bénéficie également de l'accès aux périodiques électroniques achetés par le SCD de Paris 5 et la B.I.U.P., mais c'est elle qui fournit au réseau la plus grande partie des abonnements.

2.4. État de l'informatisation à la B.I.U.M.

Lorsqu'en 1995 la B.I.U.M. a commencé l'informatisation de l'ensemble de ses outils de gestion, le choix d'un Système Intégré de Gestion de

Bibliothèque (SIGB) a été écarté, car les produits existants correspondaient mal à ses besoins. En effet, certains modules comme le module de prêt étaient proprement inutiles, et d'autres comme le module de bulletinage des périodiques, une des bases essentielles à la B.I.U.M. en raison du nombre de périodiques reçus quotidiennement, n'étaient pas assez performants. Seul le module de l'OPAC (On-line Public Access Catalog) a finalement été acquis. Les autres outils de gestion ont été développés en interne par un conservateur, au moyen du logiciel de bases de données Access. Il a donc été possible de faire des bases adaptées aux besoins de chaque secteur de gestion. Le seul inconvénient réside dans le fait qu'elles ne sont pas reliées au catalogue informatisé, de sorte qu'un document n'apparaît dans le catalogue que lorsqu'il a été reçu et catalogué. Entre temps, les lecteurs n'ont aucun moyen de savoir que le document est en cours d'acquisition, puisque aucune notice minimale n'apparaît dans l'OPAC. Or ce signalement est rendu possible par le module d'acquisitions des SIGB.

En outre, jusqu'à présent, l'OPAC de la B.I.U.M. n'était consultable que sur place et non sur son site web, car l'interfaçage posait des difficultés. Ne sont accessibles à distance qu'une base de données recensant les acquisitions récentes de monographies depuis 1995, une base permettant de vérifier si un titre de périodiques se trouve bien à la B.I.U.M., et une troisième permettant une recherche sur les thèses de médecine et d'odontologie à partir de 1985. En revanche, la base des congrès, celle des annonces de congrès ainsi que les dossiers d'actualité de la B.I.U.M. sont accessibles sur le site.

En 2000, la politique de la bibliothèque en matière d'informatisation a été réorientée. En effet, une bibliothèque d'envergure nationale et internationale comme la B.I.U.M. se devait de proposer l'ensemble de son catalogue informatisé et consultable à distance. L'interface entre l'OPAC et le site de la B.I.U.M. devenait donc indispensable. Les difficultés techniques ayant été levées, la nouvelle interface sera opérationnelle en décembre 2001. Les bases de données Access ont cependant été conservées pour la gestion interne.

Mais le signalement de tous les documents possédés par la B.I.U.M. suppose la rétroconversion des nombreux catalogues sur fiches. Celle-ci est en cours depuis 1997 et se fait par étapes, essentiellement grâce à des subventions d'État. La rétroconversion des fichiers les plus récents, c'est-à-dire de 1970 à 1989 (18 000 notices), a été prise en charge en 1997 par la BnF. La tranche 1952-1969 (28 000 notices) est actuellement en cours de préparation pour le traitement informatique, financé par le Ministère de l'Éducation Nationale et qui devrait être achevé vers juin 2002.

Par ailleurs, des catalogues plus réduits ont été rétroconvertis en interne : il s'agit du catalogue des manuscrits (800 fiches), traité dans la seconde moitié de l'année 2000, et d'un fichier de biographies (10 000 notices) en cours de conversion.

Quant au fichier le plus ancien (1477-1952), il a pour l'instant fait l'objet d'une simple numérisation, faute de subvention. Elle a été confiée à la société Jouve qui a saisi les informations principales en mode texte et numérisé l'ensemble des 330 000 fiches en mode image. Cette formule a permis de réduire les dépenses immédiates puisqu'elle a coûté environ 300 000 F, tandis qu'une rétroconversion complète pour un tel volume serait revenue à plusieurs millions de francs. En contrepartie, la correction des fiches, qui sera achevée courant 2002, aura demandé un nombre d'heures de travail énorme. Enfin, si cette numérisation a le mérite de permettre une consultation à distance, elle ne peut alimenter en l'état le Sudoc ; il ne peut donc s'agir que d'une solution provisoire, dans l'attente d'une véritable rétroconversion.

En fin de compte, si à l'échelle internationale la B.I.U.M. a encore du retard à rattraper, notamment par rapport à ses consœurs américaines, elle a atteint un niveau d'informatisation tout à fait acceptable puisque d'ici juin 2002, ses principaux catalogues seront désormais interrogeables à distance et versés dans le Sudoc. Le retard qu'elle a pu prendre dans ce domaine est dû essentiellement à un problème de financement de la rétroconversion des fichiers et la date de l'achèvement de l'ensemble du projet dépend des subventions qui seront allouées.

2.5. Le service d'histoire de la médecine

2.5.1. Personnel et public

Le service d'histoire de la médecine remplit deux fonctions principales : celle de service de référence en histoire de la médecine et celle de communication du fonds ancien, c'est-à-dire des ouvrages de la Réserve et des ouvrages antérieurs à 1800 hors Réserve. La salle de lecture qui n'est autre que la salle de la Réserve (huit places) est commune aux lecteurs du service de référence et à ceux du fonds ancien. Les documents du XIX^e siècle en bon état sont communiqués dans la salle de lecture principale.

L'équipe du service d'histoire de la médecine se compose de deux conservateurs dont un à mi-temps, d'une bibliothécaire, d'un magasinier et de deux photographes. Le service public est réparti entre deux personnes seulement, c'est pourquoi les horaires d'ouverture soient plus restreints que ceux de la salle de lecture principale (du lundi au vendredi de 13h à 18h30). Ce service est fréquenté par un public varié, comprenant des étudiants en médecine mais aussi beaucoup d'étudiants d'autres disciplines (lettres, histoire, sciences, psychologie), des enseignants, des universitaires, des professionnels de l'audiovisuel, des particuliers, mais en fin de compte peu de médecins.

2.5.2. Présentation des fonds

Les ouvrages de référence proposés en libre-accès au service d'histoire de la médecine sont de plusieurs types. Il s'agit tout d'abord d'ouvrages généraux sur l'histoire de la médecine, sur l'histoire des grandes spécialités médicales, sur celle des hôpitaux, en France et dans le monde. Les lecteurs ont également à leur disposition les grandes bibliographies françaises et étrangères, comme celle du Wellcome Trust (anglaise) et celle de la National Library of Medicine (américaine), ainsi que des bibliographies spécialisées. On y trouve enfin des encyclopédies médicales rétrospectives de niveau recherche, des dictionnaires biographiques et des biographies individuelles de médecins ou de patients célèbres.

Si la richesse du fonds ancien proprement dit a déjà été évoquée dans la présentation d'ensemble des collections de la B.I.U.M., en revanche, il reste à préciser ce qu'on entend par Réserve. La Réserve contient un peu plus de 3 000 monographies du XVI^e au XIX^e siècle (dont quelques manuscrits), ouvrages fondamentaux pour l'histoire de la médecine et l'histoire des sciences, les plus précieux de par leur contenu et leur rareté datant du XVI^e siècle. Les armoires de la salle de la Réserve étant arrivées à saturation, une Réserve annexe a dû être aménagée dans les magasins. Tout comme ceux de la Réserve principale, les ouvrages de la Réserve annexe doivent être demandés au service d'histoire de la médecine et consultés dans la salle de la Réserve. Quant aux incunables, ils sont conservés dans des coffres-forts.

2.5.3. L'accès aux fonds patrimoniaux

Les principaux fichiers donnant accès au fonds ancien sont à présent informatisés : le fichier ancien (1477-1952), le catalogue des manuscrits, enfin le fichier biographique (10 000 notices), en cours de rétroconversion. Ce fichier, toujours alimenté, est un outil important puisqu'il indique pour chaque personne (médecins, personnages célèbres) les références aux grands dictionnaires biographiques, aux monographies et aux revues possédés par la B.I.U.M. qui contiennent une biographie. Actuellement deux bibliothécaires et deux magasiniers s'occupent de la saisie des informations bibliographiques. Ce travail devrait être achevé dans le courant de l'année 2002. À terme, ce fichier contiendra également la mention des portraits possédés par la B.I.U.M et la reproduction d'environ 3 000 portraits libres de droits.

2.5.4. La reproduction des documents

Le service d'histoire de la médecine gère également la reproduction des documents du fonds ancien, pour des questions de conservation ou pour satisfaire la demande d'un lecteur. La B.I.U.M. peut réaliser suivant les cas une photocopie numérique, une diapositive, une photographie classique ou numérique, une microfiche, ou même un cédérom. La B.I.U.M. est en effet l'une des rares bibliothèques parisiennes à posséder un laboratoire de

photographie équipé pour réaliser des reproductions de documents sur ces différents supports. Par conséquent, elle effectue des travaux photographiques pour d'autres établissements comme la Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine, la Bibliothèque de l'Institut ou encore la Bibliothèque du Conservatoire National des Arts et Métiers. Les commandes, traitées par deux photographes, constituent aussi l'occasion pour la B.I.U.M. d'enrichir ses collections de clichés photographiques et de microfiches de son fonds ancien.

2.5.5. Mise en valeur et diffusion des fonds patrimoniaux

La B.I.U.M. possède l'un des trois plus beaux fonds patrimoniaux de médecine au monde, avec ceux de la National Library of Medicine et du Wellcome Trust, mais celui-ci est victime depuis longtemps d'une certaine léthargie. Depuis le début de l'année 2000 a été initié un processus de mise en valeur du fonds, qui repose principalement sur la création d'un portail francophone en histoire de la médecine qui soit un site de référence visible dans le monde entier. Dans ce domaine, la B.I.U.M. se trouve sans réel concurrent à l'échelle nationale. En effet, les deux autres bibliothèques françaises possédant d'importants fonds patrimoniaux en médecine, à savoir la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg et la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine de Montpellier, en sont encore aux balbutiements de leur site Internet.

Tout d'abord, la bibliothèque a conclu des accords avec établissements et des sociétés savantes du domaine médical d'envergure nationale pour héberger sur son site Internet des pages d'information, d'histoire de leur spécialité, des expositions virtuelles ou même des comptes rendus de leurs séances. Parmi ces partenaires, on peut citer entre autres le Musée d'Histoire de la Médecine de l'Université Paris 5, l'Académie Nationale de Chirurgie, la Société française d'histoire de l'art dentaire (SFHAD) et la Société française d'histoire de la médecine (SFHM).

La B.I.U.M. joue déjà un rôle d'éditeur à part entière dans la mesure où elle propose sur son site d'une part une publication originale avec le Bulletin de

Médecine Ancienne, d'autre part, la Collection « Asclépiades » qui doit regrouper des mémoires et des thèses en histoire de la médecine en texte intégral. Pour l'instant, cette collection compte cinq thèses, qui ont chacune produit en un an 2 000 à 3 000 connexions, ce qui laisse présager un réel succès et encourage la bibliothèque à chercher de nouveaux travaux à diffuser. Pour les étudiants qui répondent favorablement à ces sollicitations, il s'agit d'une opportunité unique de faire connaître leur travail car les éditeurs traditionnels ne se risquent plus guère aujourd'hui dans ce genre d'entreprise.

En outre, la bibliothèque met en œuvre d'importantes campagnes de numérisation de son fonds ancien afin de mettre à disposition des chercheurs des corpus cohérents. Pour cela, les conservateurs du service d'histoire de la médecine collaborent étroitement avec la communauté des enseignants chercheurs (université Paris IV, EPHE, IRHT, universitaires étrangers) afin de déterminer ses besoins et de répondre au mieux à ses attentes. Le fruit de cette coopération est la collection de textes anciens numérisés baptisée Medic@. Elle s'articule pour l'instant autour de deux axes.

Le premier consiste en un corpus de textes des grands médecins de l'Antiquité, dont la B.I.U.M. possède une collection extraordinaire et en particulier les grandes éditions utilisées aujourd'hui par les philologues. Le programme a débuté avec la numérisation l'année dernière de cinq éditions des œuvres d'Hippocrate (équivalant à 10 000 pages), dont les cinq éditions princeps du XVI^e siècle et l'édition de référence d'Émile Littré. À la fin de cette année, ce sont huit éditions des œuvres complètes de Galien (de la fin du XV^e au XIX^e siècle) qui seront mises en ligne (50 000 pages). Le projet se poursuivra en 2002 avec les œuvres de Plinie et de Celse, puis avec celles des auteurs dits mineurs. Le public visé par ce programme est très ciblé (500 chercheurs dans le monde travaillent sur l'œuvre d'Hippocrate, environ 1 200 sur celle de Galien) mais la B.I.U.M. remplit ainsi clairement son rôle de

soutien à la recherche⁹. Le nombre moyen de connexions aux pages du corpus hippocratique est actuellement de 30 à 40 par semaine.

Le second axe concerne l'histoire des spécialités médicales, dont il s'agit de diffuser les sources majeures, présentées dans une introduction rédigée par un spécialiste de la discipline. L'histoire de l'ophtalmologie (deux ouvrages) et de l'ORL (huit ouvrages) ont déjà été traitées. Suivront celle de la dermatologie, de la gastro-entérologie, de la psychiatrie, de l'urologie...

Un troisième axe se dessine pour l'année 2002, puisque le service d'histoire de la médecine prépare actuellement la mise en ligne de 150 à 200 thèses de la Faculté de médecine de Paris datant du XIX^e siècle. Ont été sélectionnées celles des grands noms de la médecine, des médecins qui ont aussi joué un rôle politique (comme Marat ou Clemenceau) et les thèses des premières femmes médecins (vers 1880).

La mise en ligne de ces ensembles importants nécessite un investissement financier pour la numérisation qui, en raison du nombre de pages en question et de la qualité exigée, est confiée à la société Arkhênum, à l'exception des thèses. Par ailleurs, elle suppose un travail considérable de la part du personnel du service d'histoire de la médecine et du responsable du service informatique. En effet, afin d'offrir les possibilités optimales de feuilletage des ouvrages, il faut réaliser des tables des matières détaillées, contrôler la correspondance entre les fichiers numériques et les pages, et établir tous les liens nécessaires.

Le dernier type d'initiative de la B.I.U.M. pour la mise en valeur de ses fonds patrimoniaux est la réalisation d'expositions virtuelles¹⁰ et d'éditions électroniques de documents patrimoniaux. Les expositions abordent des thèmes aussi divers que les frontispices des livres médicaux du XVI^e siècle, les Gueules cassées¹¹, les monstres au XVI^e siècle (en cours de réalisation). La B.I.U.M. s'est lancée depuis peu dans l'édition électronique avec l'herbier

⁹ Ces corpus seront notamment très utiles aux chercheurs français travaillant à la réédition de ces textes dans la collections des Belles-Lettres : Jacques Jouanna (Institut) pour Hippocrate et le même en collaboration avec Véronique Boudon (CNRS, Paris IV) pour Galien.

¹⁰ http://www.bium.univ-paris5.fr/acc_expos.htm

¹¹ Exposition réalisée par Sophie Delaporte, historienne, en collaboration avec l'Historial de la Grande Guerre, de Péronne.

de Paolo Boccone¹², datant du XVI^e siècle. Elle propose l'intégralité du document en fac-similé numérique, une transcription des mentions manuscrites ainsi qu'une analyse et un commentaire pointus de sa genèse, de son contenu et des sources auxquelles l'auteur se réfère.

3. Les activités du stagiaire

Mon stage à la B.I.U.M. a été l'occasion d'observer l'organisation et le fonctionnement d'une grande bibliothèque universitaire, de m'initier aux outils de recherche documentaire dans le domaine médical et au service public et de participer à un projet dans le cadre du service d'histoire de la médecine.

3.1. Découverte de la bibliothèque

La découverte de la bibliothèque s'est faite en plusieurs étapes. En premier lieu, des séances de présentation des différents services par leur responsable ont été organisées pour les nouveaux arrivants (un conservateur, une contractuelle stagiaire et moi-même). Elles se sont échelonnées jusqu'à la mi-octobre.

Par la suite, j'ai sollicité des entretiens plus poussés avec les personnes dont l'activité me paraissait particulièrement importante pour la bibliothèque, afin de mieux comprendre la répartition des tâches au sein des services ainsi que le travail quotidien à chaque poste.

Étant rattachée au service d'histoire de la médecine, j'ai tout particulièrement suivi les activités du personnel de ce service, prenant ainsi conscience de la diversité des tâches liées au fonds d'histoire de la médecine et au fonds ancien, qui ont été décrites plus haut.

¹² Édition électronique réalisée par Marie-Élisabeth Boutroue (Institut de Recherche en Histoire des Textes), avec la collaboration d'Ève Menei, restauratrice.

J'ai également souhaité connaître de manière plus approfondie le service des entrées et celui des périodiques. J'ai pu suivre le processus de commande des monographies et découvrir les principaux éditeurs et libraires avec lesquels travaille le service des entrées. Par ailleurs, comme la B.I.U.M. est passée du catalogage dans le réseau Sibil au catalogage dans le Sudoc en juillet 2001, il m'a semblé opportun de m'informer auprès du personnel chargé du catalogage des conditions dans lesquelles s'est fait ce changement et d'observer le fonctionnement du module de catalogage dans le Sudoc, dans lequel travailleront d'ici peu toutes les bibliothèques universitaires françaises.

En ce qui concerne les périodiques, j'ai été sensibilisée au contexte actuel de l'édition de périodiques scientifiques et à la politique documentaire de la B.I.U.M. En cette période de rentrée universitaire, j'ai pu assister à l'étape des réabonnements puis à celle des commandes. Enfin, j'ai participé de façon ponctuelle au bulletinage des périodiques, ce qui m'a permis de prendre la mesure de la quantité de fascicules que reçoit quotidiennement la B.I.U.M. ainsi que de la lourde gestion des réclamations.

La B.I.U.M. étant une bibliothèque médicale très particulière, M. Cobolet m'a suggéré d'aller visiter une bibliothèque de Centre Hospitalier Universitaire, afin de me faire une idée de ces structures beaucoup plus petites et plus proches du terrain. Ce fut en l'occurrence la bibliothèque du CHU Necker, que sa responsable, Mme Marie-France Ruscoe, m'a très aimablement présentée.

3.2. Association aux fonctions de responsabilité et de direction

En outre, j'ai assisté à plusieurs réunions : d'une part, à des réunions mensuelles internes à la bibliothèque, appelées « réunions de service public », qui permettent de présenter les nouveautés ou les changements survenus touchant l'un ou l'autre service de la bibliothèque, les décisions prises à l'échelle de Paris 5, et où tout le personnel s'efforce de résoudre les éventuels problèmes d'organisation liés au service public ; d'autre part, au

Conseil de documentation de la bibliothèque, présidé par le Président de l'Université Paris 5 et composé du directeur de la B.I.U.M., de représentants de la bibliothèque et des universités Paris 5, Paris VI et Paris 7. Durant ce conseil, M. Cobolet a présenté le bilan de l'année passée et soumis le budget pour l'année suivante au vote de l'assemblée.

À l'occasion de plusieurs entretiens avec M. Cobolet, j'ai recueilli des informations me permettant de comprendre l'environnement de la bibliothèque, d'avoir une vision d'ensemble de son fonctionnement et de connaître les principaux enjeux de la politique mise en œuvre actuellement ainsi que les perspectives pour l'avenir. Nous avons par ailleurs abordé des questions directement liées aux fonctions de responsabilité et de direction dans une bibliothèque comme celle de la gestion des personnels, de l'organisation du travail et du budget.

3.3. Bibliographie médicale et service public

Outre les connaissances bibliothéconomiques acquises dans les différents services de la B.I.U.M., j'ai eu la chance de bénéficier d'un programme d'initiation à la recherche documentaire dans le domaine médical, mis en place pour le nouveau personnel. Dix séances de travail ont ainsi été prévues pour nous apprendre à nous servir tout d'abord des catalogues de la bibliothèque, ensuite des principaux outils bibliographiques, dans le but de nous permettre de renseigner les lecteurs.

J'ai ainsi appris à me servir d'encyclopédies, de dictionnaires et d'annuaires médicaux. J'ai aussi été formée à l'interrogation des deux bases de données les plus utilisées en médecine, à savoir Medline et Pascal Biomed, ainsi qu'à l'identification et à la localisation des périodiques avec les différents catalogues existants : l'Index Catalogue et l'Index Medicus de la National Library of Medicine (NLM) pour les plus anciens, le Sudoc pour les autres, voire le site du British Library Document Supply Center (BLDSC) pour ceux qui ne se trouvent pas en France. Enfin, j'ai découvert les dictionnaires et bibliographies utilisés en l'histoire de la médecine.

Afin d'avoir un contact direct avec le public, j'ai souhaité participer aux permanences de service public. Il aurait été logique que je le fasse dans le cadre du service d'histoire de la médecine. Cependant, étant donné les recherches très spécialisées des lecteurs et la multiplicité des ressources dans ce domaine, il m'aurait été difficile d'apprendre en si peu de temps à devenir quelque peu autonome pour renseigner les lecteurs. Le service public dans la salle de lecture principale constituait donc une meilleure école, puisqu'il faisait appel à des notions plus générales d'utilisation des principaux catalogues de la bibliothèque, des catalogues collectifs et des bases de données. Sur l'ensemble de mon stage, j'ai passé environ trente heures en doublage au bureau de renseignements, dans les premiers temps en position d'observateur, puis j'ai été capable, forte de l'aide du personnel de la B.I.U.M., de l'expérience de questions déjà posées, et bien sûr des séances de formation, d'orienter moi-même bon nombre de lecteurs dans leurs recherches.

3.4. Participation à un projet d'édition électronique

Le principal travail qui m'a été confié durant ce stage a été la préparation d'une édition électronique. Dans la lignée de l'exposition virtuelle sur l'herbier de Paolo Boccone, l'idée était de présenter un document ancien original, en l'occurrence un récit de voyage du XIX^e siècle. Le docteur Jules Cloquet (1790-1883), anatomiste et chirurgien réputé, a en effet laissé un carnet de notes manuscrites relatif à un voyage en Italie effectué en 1837, qui présente la particularité d'être illustré de nombreux croquis à l'encre aquarellés. L'objectif est de faire connaître ce document, totalement atypique du fond, et par conséquent voué à l'oubli s'il n'est pas signalé. Or, d'une part, les chercheurs en sciences humaines travaillent beaucoup sur ce genre de récits, d'autre part, les croquis de monuments et de paysages présentent un intérêt esthétique, archéologique et pittoresque certain.

Il s'agit donc d'une tâche à la fois scientifique et technique, puisque l'on m'a demandé d'établir la transcription des notes manuscrites – tâche qui a été facilitée par ma formation antérieure d'archiviste-paléographe –, de rédiger

des éclaircissements critiques, et de réfléchir avec le conservateur responsable du service informatique de la B.I.U.M., M. Jacques Gana, à la maquette de l'édition électronique (présentation, ergonomie...).

Le manuscrit comportant environ 180 pages, il n'était pas envisageable de mener ce projet à son terme en l'espace de trois mois. J'ai donc travaillé sur la première partie du document (92 pages), et me suis arrêtée à l'arrivée du docteur Cloquet à Rome, afin de conserver un ensemble cohérent.

J'ai produit plusieurs documents, les uns sous forme définitive, prêts à être intégrés dans des pages web, comme la transcription du texte manuscrit, la présentation de l'auteur et du manuscrit, les autres sous forme d'outils de travail pour l'informaticien de la B.I.U.M., comme un index des noms de personnes, un index des noms de lieux, un ensemble d'une soixantaine de biographies des personnages cités ainsi que des notes explicatives et critiques. Ces derniers seront reliés à la transcription par des liens hypertexte. Enfin, une synthèse sur le voyage en Italie depuis le XVI^e siècle, rédigée par M. Ferreira-Lopès, replace le récit du docteur Cloquet dans un cadre plus général.

Quelques pages du manuscrit et leur transcription ont été jointes en annexe à titre d'exemple, ainsi que la totalité du texte de présentation de l'auteur et du carnet. En revanche, j'ai estimé que les index, les biographies et les notes à l'état brut ne présentaient guère d'intérêt pour illustrer mon activité. Une maquette de cette première partie d'édition, qui sera prête d'ici la fin du mois de janvier 2002, permettra cependant d'avoir une vue d'ensemble du travail accompli.

Outre cet aspect scientifique, ce projet a suscité et nourri une réflexion sur l'édition électronique en ligne des documents patrimoniaux, qui fait l'objet de mon mémoire d'étude. L'expérience vécue à la B.I.U.M. y sera donc plus largement développée.

Le double aspect de ce travail, à la fois scientifique et technique, a été pour moi très stimulant et en a fait une expérience très bénéfique.

Conclusion

Le bilan de ce stage est indéniablement satisfaisant. Ces trois mois passés au cœur des activités d'une bibliothèque ont été pour moi très enrichissants, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain.

Ils m'ont permis d'observer le fonctionnement global d'un établissement et l'application sur le terrain de notions théoriques. Ce stage a également été l'occasion de découvrir la sphère des bibliothèques universitaires, même si le statut de bibliothèque de recherche à vocation régionale et nationale de la B.I.U.M. la différencie de la plupart des autres bibliothèques universitaires. Cette vision concrète du métier et ma participation aux diverses activités m'ont confortée dans mon choix professionnel.

En marge des entretiens programmés, j'ai apprécié la volonté du personnel de la B.I.U.M. de m'intégrer à la vie de la bibliothèque et sa capacité à me faire partager sa propre expérience au cours de discussions plus informelles.

Enfin, les permanences de service public auxquelles j'ai pris part ont été très formatrices ; elles m'ont permis de ne pas perdre de vue l'un des objectifs essentiels du métier qui est le service au public.

BIBLIOGRAPHIE

CASSEYRE Pierrette, IMBAULT-HUART Marie-José, MOLITOR Bernadette. *De l'image du passé...à l'écran du futur (1395-1795-1995)*, 1995, 26 p.

DUMAITRE Paule. Un livre, une réserve. Extrait de la *Revue française d'histoire du livre*, n° 15, 2^e trimestre 1977, 29 p.

Livret de présentation de la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, 1999, 15 p.

Annexes

Annexe 1 : Organigramme de la B.I.U.M.	II
Annexe 2 : Convention pour le statut de bibliothèque interuniversitaire	III
Annexe 3 : Convention pour les CADIST	XI
Annexe 4 : Budget de la B.I.U.M. pour l'année 2001	XIV
Annexe 5 : Répartition des publics de la B.I.U.M. au 08/11/2001	XVII
Annexe 6 : Extrait de l'ESGBU 2000 pour la B.I.U.M.	XIX
Annexe 7 : Reproduction des trois premières pages du carnet de notes de Jules Cloquet, suivies de leur transcription.....	XX
Annexe 8 : Reproduction de deux pages de croquis du carnet de notes de Jules Cloquet (p. 10 et 13)	XXV
Annexe 9 : Texte de présentation de Jules Cloquet et de son manuscrit, remis à la B.I.U.M. pour l'édition électronique.....	XXVII

Annexe 1 : Organigramme de la B.I.U.M.

Bibliothèque centrale

diffusion - fourniture de documents

service de références

Service de références
N. LAPEYRE

F. Alptuna
C. Barrot
M. Blondel
P. Bonnel
MH. Bouquiny
L. Chipakowski
MN. Cizeron
AM. Couderc
ML. Debayle
C. Friaard
B. Daggeorgis

Histoire de la
médecine
D. ROBERGE
B. Molitor
H. Ferreira-Lopes

Laboratoire
photographique
P. Morris
I. Renaud

Salle d'actualité
F. ALPTUNA
J. Avril

Formation des usagers
B. Daggeorgis
P. Bonnel
M. Peyraube
L. Chipakowski
B. Riabillard
I. Poissot
Ch. Slotzenbach

acquisitions

Fonds ancien
Histoire de la
médecine
D. ROBERGE
B. Molitor
H. Ferreira-Lopes

Périodiques
C. STOTZENBACH
MH. Bouquiny
I. Poissot

Monographies
françaises
S. Labare
étrangères
F. Périn

Administration
Personnel
M. SEGONDI
N. Lachèvre
H. Boukema
G. Kiliadi

CD-ROM
Audiovisuel
L. Chipakowski

service public

Gestion du service public
Signalétique
N. LAPEYRE

Communication
Entretien des collections
N. LAPEYRE

A. BISSOR
J. Avril
R. Barbier
JL. Bordenave
Cl. Carito
JP. Djeux
G. Ferré
J. Gaudin
G. Louge
M. Lestrade
R. Mesnier
P. Nourry
A. Puaux
S. Pierre
H. Prigent
JP. Seron

Fourniture de
documents
M. BLONDEL
C. Barrot
AM. Couderc
C. Friaard

Gestion comptable
I. MARTIN
MF. Pouy
F. Prêcheur
L. Tortisi

traitement

Monographies
Catalogage
Publications françaises
M. Peyraube
ML. Debayle
Publications étrangères
MN. Cizeron
Congrès
B. DEGEORGIS
B. Bon-Garrela
C. Guigo

Coordonnateur
SU et CCN
I. Poissot

Formation
professionnelle
G. Cobolet
Bibliothèque
professionnelle
AM. Couderc

Informatique
J. GANA
P. Bonnel
Webmaster
J. Gana

Adjoint au
Directeur
M. BLONDEL

Directeur
G. COBOLET

Périodiques
C. Guigo

Dossiers d'actualité
Veille Internet
P. Bonnel
F. Alptuna

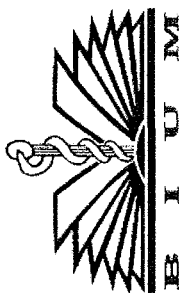
Thèses
L. CHIPAKOWSKI
JP. Seron

Photocopies PEB
C. FORTUNE
C. Bonnel
Ch. Bekouet
M. Delos
T. Ermenault
I. Laurenon
E. Mayéac
M. Spartacus

Sécurité
G. Cobolet
M. Blondel

Edition électronique
H. FERREIRA-LOPES
J. Gana
G. Cobolet

Transfert CTL
M. BLONDEL
AM. Couderc
B. Molitor
C. Fortuné
JP. Seron



**Annexe 2 : Convention pour le statut de bibliothèque
interuniversitaire**

**Convention portant création, organisation et fonctionnement du
service inter-établissements de coopération documentaire
dénommé Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine**

Entre :

- **l'Université René DESCARTES (Paris V) représentée par son
Président Georges CREMER**
agissant ès-qualités en vertu d'une délibération du
conseil d'administration de l'université
- **l'Université Pierre et Marie CURIE (Paris VI) représentée par
son Président Jean-Claude LEGRAND**
agissant ès-qualités en vertu d'une délibération du
conseil d'administration de l'université en date du
- **l'Université PARIS VII représentée par
son Président Nadine FOREST**
agissant ès-qualités en vertu d'une délibération du
conseil d'administration de l'université en date du
- **VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
et notamment ses articles 25 et 44,**
- **VU le décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la
documentation des établissements, d'enseignement supérieur
relevant du ministère de l'éducation nationale, et notamment son
article 19,**
- **VU le décret 91-320 du 27 mars 1991 modifiant le décret n° 85-694 du
4 juillet 1985 sur les services de la documentation des
établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère
de l'éducation nationale,**
- **VU le décret 91-321 du 27 mars 1991 relatif à l'organisation des
services de la documentation des établissements d'enseignement
supérieur des Académies de Paris, Versailles, Créteil relevant
du ministère de l'éducation nationale,**
- **VU le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du
corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des
conservateurs généraux des bibliothèques,**

Ces dispositions seront communiquées pour avis au ministre chargé de l'enseignement supérieur et transmises au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Titre I. Dispositions générales. Missions

Article I. 1. Objet et dénomination

Les universités liées par la présente convention décident de coordonner leur action en vue d'assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement et le développement d'un service inter-établissements de coopération documentaire qu'elles créent sous le nom de **Bibliothèque interuniversitaire de médecine (B.I.U.M.)**.

D'autres établissements d'enseignement supérieur peuvent passer des conventions avec les universités cocontractantes dans le cadre des activités documentaires de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine.

Article I. 2. Siège

Le siège de la B.I.U.M. est établi au sein de l'université René Descartes (Paris V) 12, rue de l'Ecole de Médecine, désignée ci-après l'université de rattachement.

Article I. 3. Missions

La B.I.U.M. a, dans son domaine, une mission générale d'orientation, d'étude, de recherche et d'enseignement bibliographiques et documentaires. Elle doit :

- rassembler, traiter et communiquer la documentation nécessaire à la recherche et à l'enseignement
- contribuer à la mise en place de réseaux documentaires
- assumer la fonction CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en médecine et odontostomatologie :
 - en proposant une documentation pertinente quel qu'en soit le support ou la forme aux étudiants du 3ème cycle, à la communauté médicale et scientifique, aux entreprises et laboratoires de recherche publics ou privés
 - en recensant la documentation médicale mondiale
 - en répondant dans les 24 heures à toute demande non satisfaite par d'autres établissements documentaires
 - en participant au prêt entre bibliothèques
 - en collaborant aux catalogues collectifs

- la B.I.U.M. a un rôle de centre national du catalogue collectif national (C.C.N.) informatisé des publications en série en ce qui concerne le domaine médical. Ce centre anime la mise à jour du C.C.N. à partir des données des bibliothèques locales.

- la B.I.U.M. doit assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation de ses collections dans les meilleures conditions matérielles.

- dans la limite des possibilités, elle doit accueillir, les enseignants, chercheurs et étudiants des universités contractantes ou des autres universités, dans la mesure où les fonds de la B.I.U.M. répondent aux besoins précis de ces lecteurs.

- enfin la B.I.U.M. peut poursuivre d'autres missions que celles mentionnées dans le présent article, en fonction de l'évolution des besoins.

- la B.I.U.M. gère l'annexe de premier cycle, 45, rue des Saints-Pères - Paris 6ème, ainsi que la Bibliothèque de l'Ecole dentaire (centre français de documentation odonto-stomatologique) qui a son siège dans les locaux de la Bibliothèque annexe. En ce qui concerne cette dernière, elle s'engage à respecter les clauses qui ont été définies par la donation du 28 juin 1983.

Titre II. Moyens

Article II. 1. Locaux. Installations et équipements

La B.I.U.M. - section centrale - est établie à Paris 6ème, 12, rue de l'Ecole de Médecine.

La Bibliothèque annexe 45, rue des Saints-Pères Paris 6ème, comprend :

- une bibliothèque de premier cycle. En ce qui concerne l'administration de la bibliothèque annexe des Saints-Pères, la révision sera de droit lorsque les universités Pierre et Marie CURIE (Paris VI) et Paris VII organiseront l'ensemble de leurs enseignements médicaux de premier cycle en dehors du bâtiment des Saints-Pères, Paris 6ème.

- la Bibliothèque de l'Ecole dentaire de Paris (Centre français de documentation odonto-stomatologique)

L'université de rattachement est affectataire des matériels, documents et locaux pour la B.I.U.M.

Article II. 2. Personnels

Les personnels de la B.I.U.M. comprennent :

a) du personnel scientifique des bibliothèques

b) des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service.

La B.I.U.M. peut en outre recruter du personnel occasionnel.

Article II. 3. Moyens financiers

L'Université de rattachement René DESCARTES (Paris V) reçoit pour la B.I.U.M. une dotation en emplois et des subventions de fonctionnement et d'équipement selon les modalités prévues à l'article 1er du décret n° 88-79 du 22 janvier 1985 susvisé.

Elle met en outre à la disposition de la Bibliothèque les recettes provenant des publications, travaux et prestations de cette dernière. Les tarifs de ceux-ci sont fixés par le règlement intérieur de la B.I.U.M.

La B.I.U.M. peut bénéficier de toute autre ressource allouée par les établissements contractants ou par toute autre personne publique ou privée. Ces dotations peuvent éventuellement comprendre les moyens de recherche.

La présente convention fixe la part des droits annuels de scolarité payés par les étudiants des établissements contractants qui est affectée au budget propre de la B.I.U.M. Cette part est révisable.

Les universités contractantes versent au budget de la B.I.U.M. une part, indiquée en annexe, de la fraction des droits universitaires qu'elles perçoivent au titre des bibliothèques : elles peuvent en outre leur allouer des subventions. L'université de rattachement reçoit la part des droits universitaires qui est révisable et, le cas échéant, les subventions des autres universités. Elle les inscrit, ainsi que les siennes, au budget de la B.I.U.M.

Les universités contractantes mettent, en outre, à la disposition de la B.I.U.M., les dons et legs ou leurs produits, ainsi que les subventions qu'elles reçoivent à cette fin.

Le montant des droits acquittés par les autres usagers, étudiants et enseignants des établissements d'enseignement supérieur, chercheurs des secteurs public ou privé est fixé par le règlement intérieur de la B.I.U.M.

Titre III. Organisation et fonctionnement

Article III. 1. 1. Organes de la B.I.U.M.

La B.I.U.M. est dirigée par un directeur et administrée par un conseil.

A. Directeur de la B.I.U.M.

Article III. 2. Nomination

Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur après avis des Présidents des universités contractantes.

Article III. 3. Compétences

Le directeur dirige la B.I.U.M.

Il prépare le budget de la B.I.U.M. qu'il soumet à l'approbation du conseil d'administration de l'université de rattachement.

Par délégation du Président de l'université de rattachement, il exécute le budget propre de la B.I.U.M. en qualité d'ordonnateur secondaire. Il dirige le personnel affecté à la B.I.U.M.

Le directeur, ou son représentant, est entendu par les différents conseils des établissements contractants sur les questions concernant la documentation.

Il participe aux travaux du conseil de la B.I.U.M. dont il est le rapporteur général.

Il en désigne le secrétaire.

Il participe au comité de la documentation des universités des Académies de Paris, Créteil et Versailles.

Le conservateur appelé à suppléer le directeur en cas d'absence ou d'empêchement reçoit délégation de pouvoir du Président de l'université de rattachement.

B. Conseil de la B.I.U.M.

Article III. 4. Composition

Le conseil de la B.I.U.M. comprend 33 membres désignés comme suit :

- Les présidents des trois universités contractantes ou leurs représentants
- 3 personnalités extérieures
- 3 représentants des usagers issus de chacune des universités contractantes
- 12 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs, à raison de quatre représentants par université contractante

- Les personnalités extérieures, les représentants des usagers et les représentants des enseignants chercheurs, enseignants ou chercheurs sont désignés au sein du conseil de la documentation des établissements contractants ou à défaut , au sein des conseils de ces établissements.
- 12 représentants du personnel de la B.I.U.M. dont 6 représentants du personnel scientifique et 6 représentants des personnels IATOS
 - Les représentants du personnel des bibliothèques appartiennent à égalité, d'une part, au personnel scientifique, d'autre part, aux personnels ingénieurs, techniques, administratifs, ouvriers, et de service, en fonction dans les bibliothèques.

Chaque représentant des enseignants-chercheurs , des enseignants ou chercheurs, des personnels de la bibliothèque et des étudiants a un suppléant désigné selon les modalités définies par le règlement intérieur de la B.I.U.M.

Le directeur de la B.I.U.M. participe à ce conseil avec voix consultative.

Participent aussi avec voix consultative au conseil :

- Les directeurs des services communs de la documentation des universités contractantes
- Le secrétaire général de l'université de rattachement
- L'agent comptable de l'université de rattachement

Le conseil peut en outre inviter à titre permanent ou provisoire toute personnalité dont la présence lui semble nécessaire.

Article III. 5. Durée du mandat des membres du conseil

Les membres élus du conseil exercent un mandat de quatre ans, sauf les représentants des usagers dont le mandat est de deux ans.

Le mandat des membres du conseil de la B.I.U.M. peut être renouvelé.

Lorsqu'un membre du conseil démissionne ou cesse d'exercer ses fonctions, il est remplacé jusqu'à la date prévue pour la fin de son mandat par son suppléant qui devient membre titulaire du conseil ou à défaut, selon les modalités définies par le règlement intérieur de la B.I.U.M.

Article III. 6. Présidence du conseil

Le conseil est présidé pour une période de deux années par l'un des présidents des établissements contractants, assisté, avec voix consultative ou éventuellement représenté avec voix délibérative à titre permanent, par un enseignant ou un enseignant-chercheur, membre du conseil

d'administration, du conseil scientifique ou du conseil des études et de la vie universitaire de l'établissement. La détermination de la présidence du conseil de la B.I.U.M. est du ressort des présidents des universités contractantes.

Article III. 7. Elections des représentants des personnels de la Bibliothèque

Pour l'élection de leurs représentants au conseil de la B.I.U.M., les personnels sont répartis en deux collèges électoraux.

1. collège du personnel scientifique
2. collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, et de service.

Le directeur de la B.I.U.M. n'est pas éligible.

Il organise les élections : il fixe la date des scrutins au moins quinze jours à l'avance, établit les listes électorales et les porte à la connaissance des personnels dans les mêmes délais.

Les élections ont lieu selon les modalités définies par les textes réglementaires en vigueur.

Article III. 8. Compétences

Le conseil, par ses délibérations, administre la B.I.U.M. et règle son fonctionnement sous réserve des dispositions réglementaires et statutaires concernant les compétences propres du directeur ainsi que celles du conseil et du Président de l'université de rattachement.

En particulier, le conseil de la Bibliothèque

- 1 - se prononce sur les structures et les règles de fonctionnement de la B.I.U.M.
- 2 - arrête le règlement intérieur
- 3 - examine le budget de la B.I.U.M. et le propose à l'approbation du conseil d'administration de l'université de rattachement
- 4 - examine les projets de contrats et conventions et les propose à l'approbation du conseil d'administration de l'université de rattachement.
- 5 - peut constituer un conseil scientifique
- 6 - peut constituer des commissions scientifiques consultatives de la documentation dont le rôle est de préparer les politiques d'acquisition par discipline ou sous-discipline, dans le cadre de

la politique documentaire définie par les établissements contractants, et de participer à l'évaluation de la mise en oeuvre de ces politiques d'acquisition

Article III. 9. Fonctionnement

Le fonctionnement du conseil et éventuellement celui du conseil scientifique et des commissions spécialisées sont fixées par le règlement intérieur du conseil.

Titre IV. Durée et modification de la convention

La présente convention est conclue pour une période de dix ans, renouvelable par tacite reconduction ; elle peut être dénoncée avec préavis d'un an, avant l'expiration de sa durée.

Fait à Paris, le

**Le Président de l'Université
de PARIS V**

**Le Président de l'Université
de PARIS VI**

G. CREMER

J.C. LEGRAND

**Le Président de l'Université
de PARIS VII**

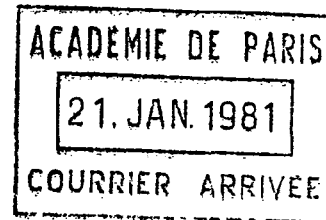
J.P. DEDONDER

Annexe 3 : Convention pour les CADIST

MINISTÈRE
DES UNIVERSITÉS

PARIS, le 6 novembre 1980

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES
MISSION DE LA RECHERCHE



CENTRE D'ACQUISITION ET DE DIFFUSION
D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CADIST)
DE MEDECINE ET ODONTOSTOMATOLOGIE
UNIVERSITE DE PARIS V

Bibliothèque interuniversitaire de Médecine
relevant des Universités de Paris V, VI, VII

Par accord entre le Ministre des Universités et le
Président de l'Université de Paris V il est créé un Centre
d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique
et Technique -CADIST- en Médecine et Odontostomatologie dans
les conditions énoncées ci-après :

Le CADIST de Médecine et Odontostomatologie fonctionne
à la bibliothèque interuniversitaire de Médecine avec l'aide
éventuelle des bibliothèques d'UER des Universités de Paris V,
VI et VII. Cette bibliothèque met à la disposition du CADIST les
moyens nécessaires en personnel et en matériel.

L'accès aux documents s'effectue à l'adresse suivante :
Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine - 12 rue de l'Ecole de
Médecine - 75270 PARIS CEDEX 06
Numéro de téléphone : 354.16.75
Numéro de télex : Bumpafa 202327 F

L'Université de Paris V reçoit chaque année, pour le
CADIST de Médecine et Odontostomatologie, une subvention spécifique
de fonctionnement, calculée sur la base de l'effort d'acquisition
qui lui est demandé par le Ministre pour compléter, à partir de
la documentation existant dans les bibliothèques de l'université,
les collections d'ouvrages et périodiques.

Ces compléments d'acquisition sont destinés à assurer
une couverture documentaire nationale satisfaisante dans la dis-
cipline de Médecine et Odontostomatologie sans priver pour autant
les ressortissants des universités de Paris V, VI et VII des
services locaux qu'ils attendent de la bibliothèque interuniversi-
taire de Médecine.

L'Université de Paris V pourra recevoir, pour le compte du CADIST des moyens supplémentaires, au vu des charges réelles supportées en matière de diffusion nationale de l'information scientifique en Médecine et Odontostomatologie. Elle pourra en outre, pour la discipline considérée, lui allouer une partie de ses ressources propres.

L'Université de Paris V et la bibliothèque interuniversitaire de Médecine, siège du CADIST, s'obligent à respecter les modalités de fonctionnement suivantes :

I - Le CADIST acquiert tous les documents français et étrangers dont la liste est fixée par le Ministre, après avis du Comité national d'acquisition compétent dans la discipline de Médecine et Odontostomatologie et ce, quel que soit le support des dits documents.

Le CADIST assure, dans toute la mesure du possible, les acquisitions de la littérature dite "souterraine, (ou grise)" tels que communications à des colloques, congrès ou symposiums, rapports de recherche, thèses, mémoires, etc..., en liaison avec les organismes et groupes de recherche spécialisés, les académies, les sociétés savantes et le monde de l'édition en France et à l'étranger.

Chaque année, le CADIST fait connaître au Ministre, à l'attention du Comité national d'acquisition de Médecine et Odontostomatologie, les documents qui ont pu être acquis, ainsi que les principales lacunes à combler (avec indication du coût prévisible des acquisitions correspondantes).

II - Le CADIST signale régulièrement les documents qu'il possède en Médecine et Odontostomatologie.

En particulier, il publie la liste des publications en série qu'il a à sa disposition, liste qu'il met à jour chaque année au mois d'octobre.

Il publie 3 ou 4 fois par an la liste des nouvelles acquisitions d'ouvrages.

Ces deux listes seront adressées aux organismes documentaires désignés par le Ministre. Elles pourront être diffusées en outre auprès de tous les correspondants français et étrangers du CADIST.

Celui-ci s'engage à établir, dès que possible, s'il n'existe déjà, le catalogue auteurs-titres du fonds de Médecine et Odontostomatologie.

III - Le CADIST s'engage à répondre, chaque jour ouvrable, et tout au long de l'année, aux demandes de documents qui lui sont adressées par les bibliothèques ou par les centres de documentation du secteur public et privé. Il se dote à cet effet des moyens adéquats (télécopie, etc.). Une permanence sera établie pendant les vacances universitaires.

.../...

Il assure dans les vingt-quatre heures le prêt de ces documents, soit sous forme du document original, soit sous forme de reproduction, microformée ou non. Dans le cas d'un ouvrage ancien ou d'un document ne pouvant être reproduit intégralement, le délai pourra être de quarante-huit heures.

Il se conforme notamment, pour la tarification de ces services, aux conditions générales du prêt interbibliothèques définies par le Ministre des Universités.

Le CADIST rend compte annuellement du volume des prêts ainsi effectués au bénéfice des usagers français et étrangers. Il adresse chaque année un rapport d'activité au Ministère des Universités -Service des Bibliothèques-.

En cas de difficultés de fonctionnement du CADIST, chacune des deux parties, le Ministre des Universités et le Président de l'Université de Paris V peut dénoncer le présent accord, après un préavis d'un an.

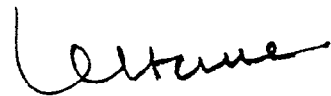
Cette décision relèvera l'Université et la bibliothèque de leurs obligations et entraînera la suppression de la subvention spéciale prévue au paragraphe 4 ci-dessus ainsi que le transfert éventuel dans une autre bibliothèque des matériels et des documents qui auront été acquis grâce à ce financement particulier.

Le Ministre des Universités



Alice SAUNIER-SEITÉ

Le Président de
l'Université de Paris V



Annexe 4 : Budget de la B.I.U.M. pour l'année 2001

Budget initial de l'exercice 2001

Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine

UFR 110

Recettes

Comptes par nature		Fonction A	Fonction E	Fonction M	Fonction R0	Fonction R1	Total 2001	Total Euro 2001	Rappel 2000	compte financier 99
7061	Droits universitaires			1 670 000			1 670 000	254 590	1 630 000	1 672 956
7062	Prestations de recherche									
7064	Prestations informatiques									
7065	Prestations de formation continue									
7068	Autres prestations de services			2 600 000			2 600 000	396 367	2 500 000	2 955 139
708	Produits des activités annexes									47
7411	Subvention de fonctionnement			8 253 000			8 253 000	1 258 162	8 065 000	8 565 200
7418	Subventions d'autres Ministères									
744	Subventions de collectivités publiques			300 000			300 000	45 735	300 000	300 000
746	Dons et legs			1 100			1 100	168	1 200	1 200
75	Prestations internes									
752	Concessions de logements									
76	Produits financiers									
777	Quote-part des subventions d'investissements			170 000			170 000	25 916		
7815	Reprises sur provisions			12 994 100			12 994 100	1 980 938	12 496 200	13 494 542
Sous-total section										
Déficit										
Total section Fonctionnement							365 000	55 644		
Total section							13 359 100	2 036 582		
Capacité d'autofinancement							350 000	53 357		
1023	Conventions									
131122	Subvention de recherche - équipement									
131172	Subvention de maintenance									
131173	Subvention de 1er équipement									
131179	Subvention de recherche - maintenance									
1317	Subventions diverses (organismes privés)									
Total section Investissement							350 000	53 357		
Participation à la diminution du FDR							0	0		
Total budget recettes 110							13 709 100	2 089 939	12 496 200	13 494 542

Budget initial de l'exercice 2001

Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine

UFR 110

Dépenses

Comptes par nature		Fonction A	Fonction E	Fonction M	Fonction R0	Fonction R1	Total 2001	Total euro 2001	Rappel 2000	compte financier 99
60	Achats			370 000			370 000	56 406	520 000	472 444
61	Locations - entretien - information			10 484 100			10 484 100	1 598 291	9 915 200	9 426 183
62	Autres services extérieurs			810 000			810 000	123 484	820 000	704 579
63	Impôts Taxes			26 090			26 090	3 977	30 000	13 794
64	Charges de Personnel			783 910			783 910	119 506	810 000	525 125
65	Charges diverses			885 000			885 000	134 917		184 246
68	Dotation aux amortissements et aux provision									
Total section Fonctionnement				13 359 100			13 359 100	2 036 582	12 095 200	11 326 370
213	Travaux - gros entretien									301 666
214	Aménagement des constructions									
215	Matériel scientifique									
216	Collections			50 000			50 000	7 622		499 418
218	Matériel - outillage - mobilier			300 000			300 000	45 735	401 000	426 831
Total section Investissement				350 000			350 000	53 357	401 000	1 227 915
Participation à l'augmentation du FDR							0	0		
Total budget dépenses UFR 110							13 709 100	2 089 939	12 496 200	12 554 286

Annexe 5 : Répartition des publics de la B.I.U.M. au 08/11/2001

Etat général des lecteurs répartis par Discipline

1	Médecine ou psychiatrie	8284
2	Dentaire	997
3	Pharmacie	950
4	Sciences, biologie	1461
5	Psychologie	589
6	Lettres, Histoire, Philosophie	498
7	Droit	134
8	Autres	1380
TOTAL GENERAL		14293

Etat général des lecteurs répartis par Université

1	Paris V René Descartes	2776
2	Paris VI Pierre et Marie Curie	1835
3	Paris VII	1327
4	Paris XI (Sud)	696
5	Paris XII	247
6	Paris XIII (Nord)	219
7	Ile de France	4162
8	Province	1935
9	Etrangers	1096
TOTAL GENERAL		14293

Etat général des lecteurs répartis par Catégorie

2	1er cycle	71
3	2eme cycle, Maîtrise	1142
4	Thèses et 3e cycle médecine	1189
5	Thèses et 3e cycle autres disciplines, DEA, DESS	2864
6	Formations complémentaires (DU, CAPAC, AFSA	1517
7	Internes, DES, DIS	1697
8	Médecins hospitaliers	1873
9	Médecins libéraux	406
10	Chercheurs, professeurs d'université	915
11	Pharmaciens	111
12	Paramédicaux, infirmières	594
13	Documentalistes, journalistes	106
14	Ingénieurs, consultants, etc.	105
15	Vétérinaires, élèves vétérinaires	79
16	Autres	535
17	Représente une personne autorisée	374
18	Médecins retraités	92
19	Médecins salariés	176
20	Thèses et 3e cycle dentaire	375
21	Chirurgiens-dentistes	72
TOTAL GENERAL		14293

Annexe 6 : Extrait de l'ESGBU 2000 pour la B.I.U.M.

EXERCICE 2000

BU	ENTREES	PRET_BUL	PEB_EM	PEB_REC	SURF_DO	PLA_ASS	POST_PUB	COUT_PERS	PSB	PTB	PS
BIU MEDECINE	106829	317509	622	84834	7594	310	43	14663235	19	7	27
Synthèse des BU	ENTREES	PRET_BUL	PEB_EM	PEB_REC	SURF_DO	PLA_ASS	POST_PUB	COUT_PERS	PSB	PTB	PS
MOYENNE	488891	34002	3919	4798	9237	754	40	9933302.76	11	8	18

Légende

ENTREES = Entrées

PRET_BUL = Prêt sur place (communication sur bulletin)

PEB_EM = PEB, demandes émises

PEB_REC = PEB, demandes reçues

SURF_DO = Surface dans oeuvre en m²

PLA_ASS = Nombre de places de lecture

POST_PUB = Postes informatiques publics

COUT_PERS = Coûts de personnel (estimation)

PSB = Personnel scientifique des bibliothèques

PTB = Personnel technique des bibliothèques

PS = Personnel de service des bibliothèques

[illegible]

17 avril. dimanche

Après avoir encore essayé de quitter l'appartement, j'ai vu paraître mes amis étrangers (M. et Mme. de la Roche) et mes amis de la ville. Le dimanche est jour de fête, mais on ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église. On ne peut pas aller à l'église.

Notes

16 avril. Ma santé étant altérée depuis longtemps par des fatigues excessives de corps et d'esprit, par le manque absolu de repos et de distractions, je pensais qu'il était indispensable, pour ne point arriver trop tôt au but final, de couper un morceau de ma vie pour allonger le reste et je me décidai à m'absenter de Paris et à faire un petit voyage, genre d'emploi de mon temps qui a toujours été très favorable à ma santé. Encouragé par mes amis et presque chassé par eux de Paris, je profite d'une heureuse circonstance, de la compagnie de M. V., homme que j'aime autant que j'estime, et dont la conversation pleine de sens et de raison m'a toujours offert beaucoup de charmes. Nous proposons de visiter l'Italie et d'en revenir par la Suisse et la Savoie. Toutes mes affaires étant arrangées, mes préparatifs faits, je prends congé de quelques amis et de mes malades. Je dois remercier ceux-ci d'avoir insisté sur la nécessité de mon départ, dans un moment où ils avaient besoin de moi. Il y [a] là vraiment de la générosité de leur part : c'est la preuve la plus touchante qu'ils pouvaient me donner de leur réciprocité d'affection. Malgré la belle perspective que devrait m'offrir ce voyage, sous le double rapport de rétablir ma santé dans la société de personnes que j'aime, et d'augmenter mes connaissances par de nouvelles observations, je puis dire que jamais je n'ai entrepris de voyage dans une disposition d'âme aussi triste. Rompre tout à coup de douces habitudes de famille et d'amis, mettre le temps et l'espace entre eux et soi, être dans ce vague d'incertitude si on les reverra jamais, avoir seulement cette inquiétude qu'ils puissent avoir besoin de vous sans que vous puissiez les soulager ou les secourir, est chose bien triste ! Il n'y a réellement de délicieux pour le cœur, dans un voyage, que le jour du retour. On dort bien mal la veille d'un départ.

Page 2

17 avril. Lundi

Après avoir encore expédié quelques affaires, déjeuné avec ma famille et quelques amis intimes (M. N. Giron, Pope, Gassicourt, Belot Boneschi), je leur fais mes adieux et me rends chez M-V... Les chevaux sont prêts, nous partons à 10 [heures] ½ dans une excellente voiture de voyage avec M. Dailly, beau-frère de M. V..., sa femme, l'un de ses fils. Le temps est couvert, et le vent froid.

M. Dailly est un homme âgé d'environ 50 ans, il est directeur de la poste aux chevaux de Paris et il est obligé sur la route de se cacher pour éviter les honneurs des maîtres de poste et des postillons. Sa conversation est intéressante. Il s'occupe avec activité et intelligence de sa spécialité, et d'agriculture. Il dirige deux ou trois lignes d'omnibus. Il me paraît entendre à merveille tous les sujets pratiques de son administration. Il nourrit 500 chevaux et suivant leurs qualités, leurs vigueurs, leur état de santé ou de maladie il les emploie à la poste, ou les fait passer aux omnibus ou enfin les met à la réforme et les emploie à l'agriculture et les vend aux paysans. Il est contagionniste pour la morve et dès qu'un cheval est chancreux, il le fait abattre. Pour les omnibus et la poste, le plus mauvais jour de recette est le vendredi. Les meilleurs jours sont ceux où la matinée est belle et qu'il pleut vers le milieu de la journée. Dans les meules de blé, les souris se

logent principalement vers le sommet et ce sont les gerbes supérieures qu'elles altèrent le plus. M. D. tient également une fabrique de fécule de pomme de terre qu'il exploite en grand dans une propriété près de St Cyr. M. D. nourrit la moitié de ses chevaux hors de Paris, et sur les seuls droits d'entrée, économise ainsi 18 à 20 mille francs. Les routes sont bonnes, mais le temps est froid. La pluie commence à tomber.

Fontainebleau

Arrivé à 5 [heures] ½. Logé à l'hôtel britannique. On y est fort bien. La neige tombe. Nous ne pouvons aller voir le château. M^r et M^{me} Dailly, M^{elle} V. et son cousin vont rendre visite à M^{me} Behemme, veuve de l'ancien trésorier des

Page 3

Invalides et belle sœur de ma tante Grouvelle. Je reste à causer avec M. V., bien paisiblement au coin du feu. Nous dînons à 6 heures. M^{elle} V. me met à un régime sévère d'après les instructions de Chomel et je suis presque obligé de me nourrir de la fumée du mets qu'on sert.

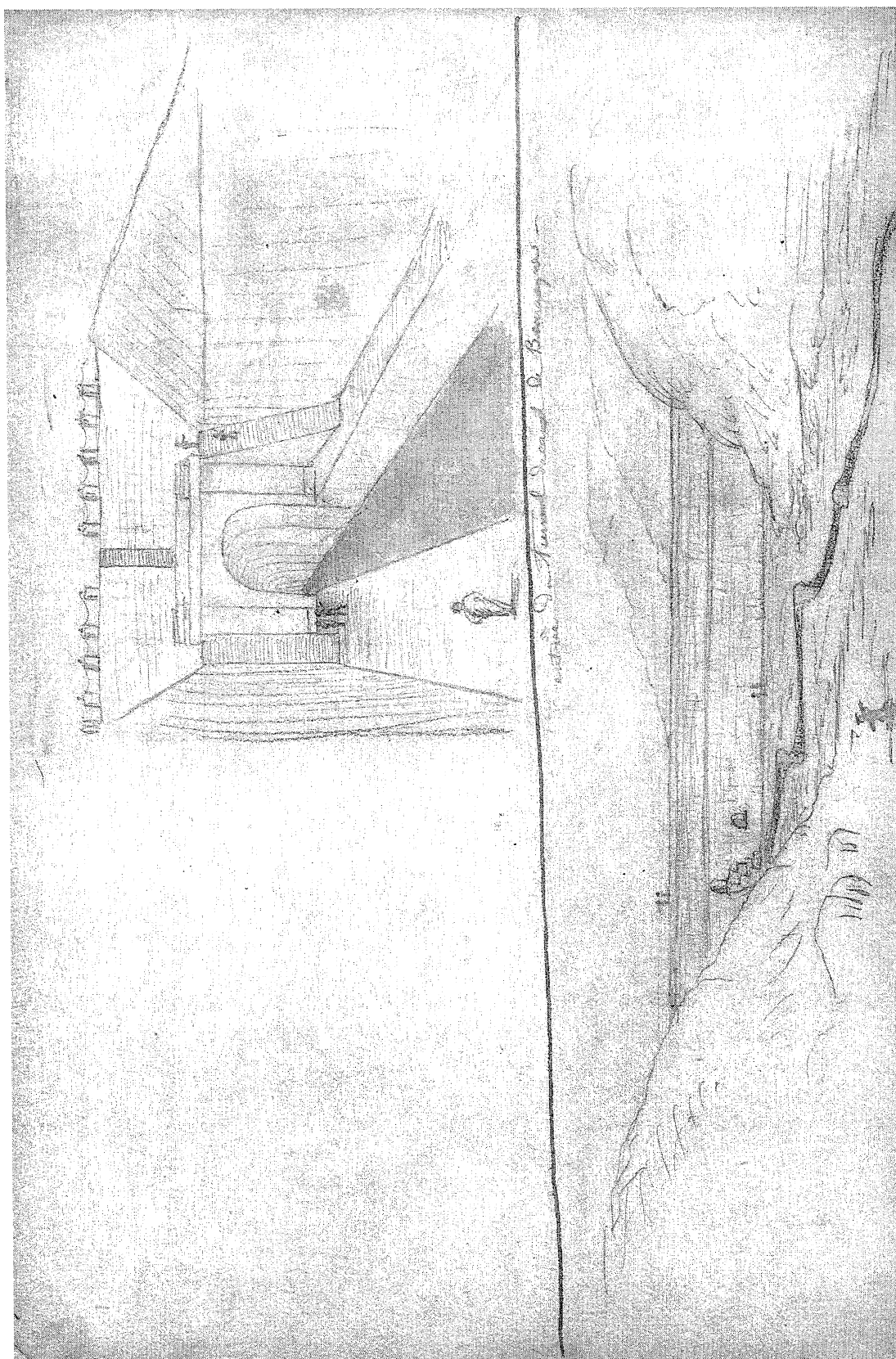
Après dîner, la nièce de M^{me} Behemme vient visiter la famille qui la reçoit à merveille et paraît avoir beaucoup d'affection pour elle. Il est impossible d'aussi bien recevoir une personne, à moins d'avoir pour elle une amitié bien vive et bien sincère, ce qui me donne une bonne idée de celle qui en est l'objet.

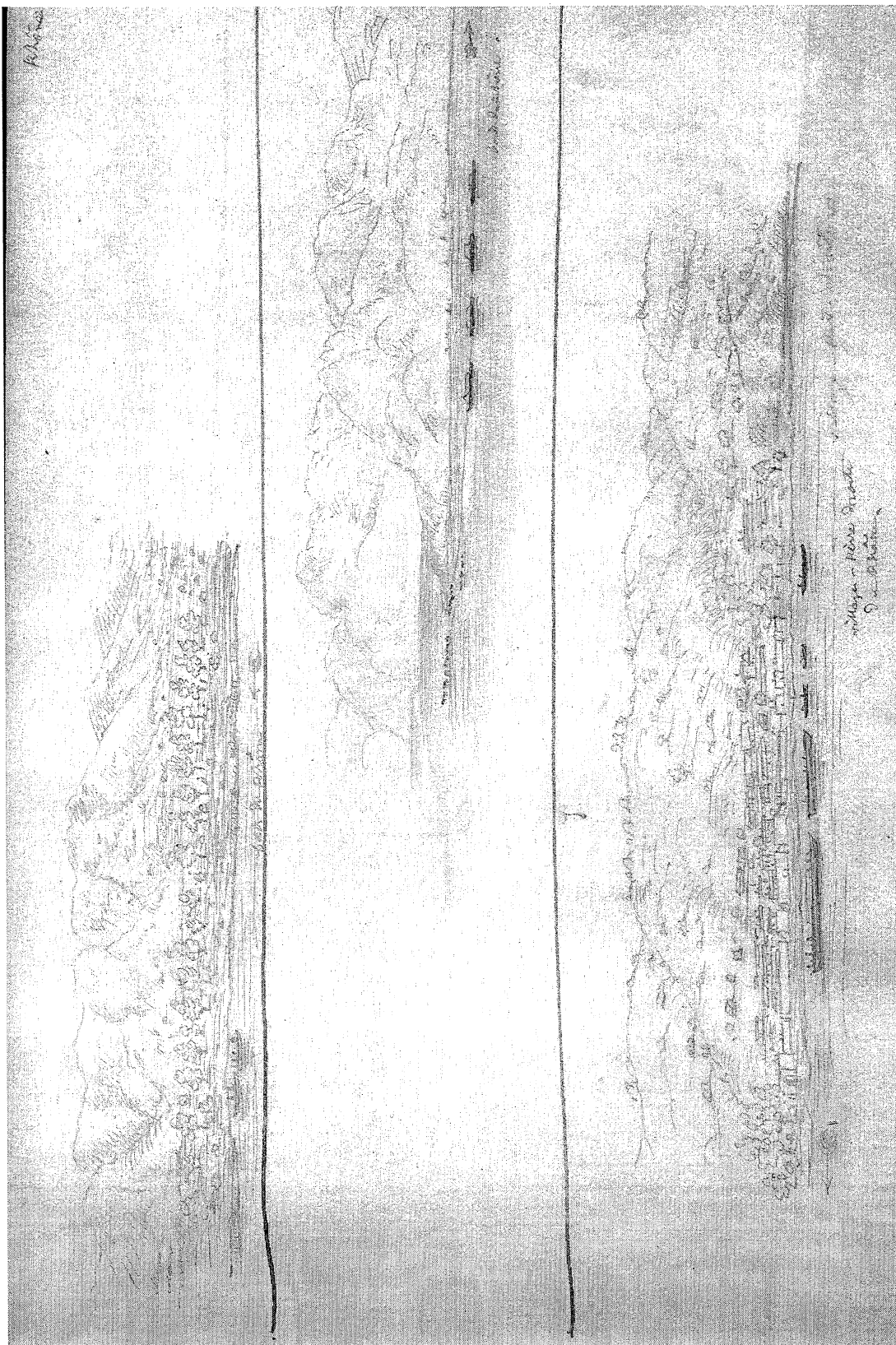
A Fontainebleau on est fort carliste. Beaucoup de personnes se nourrissent de l'espoir de revoir Henri V. On se partage ses cheveux. Quelques uns rêvent le retour du bon temps, de celui où les vassaux revi[e]ndront. Il y a beaucoup d'étiquettes. Une dame en deuil ne se permettrait pas de faire une partie de whist. Couché à 9 heures. J'écris à Giron et N...

18 avril. Mardi. Levé à 5 heures. Je commence les notes. Le temps est moins froid, mais toujours pluvieux. A neuf heures nous allons en calèche visiter le château. Munis d'une permission le gardien nous fait traverser la cour d'honneur que ferme la grande grille. Elle est carrée, pavée. En face escalier à double rampe, extérieur au corps de logis. Rampes contournées, soutenues par des arcades.

Antichambre avec six portes en chêne admirablement sculptées. Deux sont anciennes, les 4 autres modernes. (Réparation du Roi. Ces réparations sont nombreuses). Salle de Henri II. Nouvellement réparée. Très beaux parquets en bois variés. Les poutres des plafonds, dorées, argentées, couvertes de peintures et d'ornements. C'est une des plus belles salles que l'on puisse voir. Il en est de même de la salle des gardes. Galerie de Diane. Elle a été non pas remise à neuf, mais totalement changée. Les peintures que j'y ai vues il y a plus de 20 ans et qui représentèrent les amours de Diane de Poitiers, ont été remplacées par des tableaux modernes, relatifs la plupart à la suite de la vie de Henri IV, de François I^{er} et autres rois de France. A l'extrémité sont 4 tableaux mythologiques parmi lesquels j'ai surtout remarqué Diane changeant Actéon en cerf. Charmantes figures de femmes. Salle de Louis XIII. Elle est en réparation remplie d'ouvriers et de peintres et remarquable par les petits paysages et une immense quantité de fleurs peintes sur les portes et les panneaux. C'est dans cette chambre que naquit Louis XIII.

**Annexe 2 : Reproduction de deux pages de croquis du carnet
de notes de Jules Cloquet (p. 10 et 13)**





Annexe 9 : Texte de présentation de Jules Cloquet et de son manuscrit, remis à la B.I.U.M. pour l'édition électronique

Formation et carrière

Jules Cloquet est né à Paris le 28 décembre 1790 dans une famille d'origine champenoise. Il a un frère aîné, Hippolyte, né en 1787, et deux sœurs cadettes. Son père, Jean-Baptiste Cloquet, est dessinateur et graveur à l'Inspection des Echelles du Levant au service de la marine royale sous l'Ancien Régime, puis devient professeur de dessin et de perspective à l'École des Mines sous la Révolution ; après la fermeture de cette école sous le Consulat, il donne des cours particuliers de dessin. En outre, il entreprend deux voyages en Égypte, dont un avec Champollion, et publie un *Traité élémentaire de perspective à l'usage des artistes*.

Parallèlement à leurs études au collège Sainte-Barbe, Jules et Hippolyte apprennent avec leur père le dessin, discipline pour laquelle ils font preuve d'un réel talent. Tandis que son frère, passionné par les sciences naturelles, se dirige d'emblée vers la médecine, il semble que Jules ait d'abord songé à préparer l'École Polytechnique. Finalement, se rangeant à l'avis de son père et de l'un de ses amis, Constant Duméril, professeur d'anatomie et de physiologie, il entre à l'âge de seize ans à l'École d'Anatomie artificielle de Rouen récemment créée par Jean-Baptiste Laumonier. Là, il apprend à confectionner des préparations en cire colorée utilisées pour les cours d'anatomie dispensés aux élèves en médecine. Comme à cette époque la photographie n'existe pas encore et que les cadavres à disséquer sont rares, chaque école de médecine doit posséder un cabinet d'histoire naturelle contenant des collections de ces préparations artificielles. L'apprentissage de la « cérisculpture » nécessite des connaissances en sciences naturelles, anatomie, physiologie et pathologie, que Jules Cloquet acquiert en suivant les cours d'Achille Cléophas Flaubert (alors âgé de vingt-six ans seulement), le père de Gustave Flaubert. On conserve d'ailleurs les notes qu'il a prises lors de ces leçons.

Au terme de ses études à Rouen, Jules Cloquet pense faire carrière dans l'armée qui, durant la période des guerres de l'Empire, recrute de nombreux chirurgiens aides-majors. En 1810, il revient donc à Paris où il réussit l'examen d'entrée à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce. Mais à cause de problèmes de santé, il est bientôt contraint de renoncer à ce projet. A peine rétabli, il entre à l'École pratique de la Faculté de médecine où il prépare l'internat des hôpitaux de Paris, tout en donnant des cours particuliers d'anatomie, de physiologie et de chirurgie. Un an seulement après son frère, en 1811, il est reçu interne, faisant ainsi partie de la même promotion que le célèbre anatomiste Jean Cruveilhier. Très vite, il se distingue par son habileté à disséquer, dessiner sur place et modeler les pièces anatomiques en cire, ce qui lui vaut d'être choisi comme modelleur en cire de la Faculté de Médecine de Paris. Parallèlement, de 1810 à 1813, il rédige les cours particuliers d'anatomie, de physiologie et de chirurgie dispensés par son frère Hippolyte.

Le travail de Cloquet est tellement apprécié à la Faculté que l'Assemblée des professeurs sollicite pour lui l'exemption du service militaire qui lui est accordée. Sans cette intervention, il aurait sans doute été enrôlé dans la Grande Armée qui, manquant de soldats, n'hésite pas à recruter des hommes de santé fragile. Cloquet ne donnera d'ailleurs pas à la Faculté l'occasion de regretter son geste puisqu'en 1813 il fait partie des deux lauréats ex æquo pour le premier prix d'anatomie et de physiologie de l'École pratique et obtient également un accessit de chimie. En 1814, il devient aide d'anatomie et, en 1815, réussit le concours de prosecteur. Il commence donc à donner des leçons d'anatomie aux élèves qui entrent à l'École pratique. Celles-ci acquièrent rapidement une grande renommée en raison des nouvelles méthodes d'enseignement qu'elles mettent en œuvre. Cloquet imagine en effet d'accompagner ses cours non seulement de

préparations anatomiques mais également de dessins et de croquis faits à main levée à la craie sur un tableau. Cette méthode sera imitée mais il semble que peu de ses collègues auront un aussi bon coup de crayon que lui.

La suite logique de sa formation oriente Jules Cloquet vers la thèse de doctorat en médecine, mais les dépenses exigées par la soutenance, en frais d'inscription et d'impression, constituent un véritable obstacle pour lui. Heureusement, il obtient au concours la réception gratuite qui a été instituée par Cabanis, et dont son frère Hippolyte a bénéficié avant lui. Il soutient donc le 17 juillet 1817 sa thèse intitulée *Recherches anatomiques sur les hernies de l'abdomen*. Contrairement à la plupart des thèses soutenues à cette époque, celle de Cloquet est le fruit d'un travail colossal. Elle consiste en effet en l'étude anatomique approfondie, avec dissection, dessin et description, de trois cent quarante cas de hernies rencontrés parmi les quelque cinq mille cadavres qu'il a disséqués à la Faculté ou visités dans les hôpitaux parisiens en l'espace de trois ans, avec l'aide de son ami Pierre-Augustin Bécлар, alors chef des travaux anatomiques à la Faculté. Sa thèse est illustrée de quatre planches qu'il a lui-même dessinées et que son père a reproduites en lithographies. Mais il n'en reste pas là dans cette recherche qu'il considère comme inachevée et, en 1819, complète son étude dans un ouvrage d'anatomie pathologique intitulée *Recherches pathologiques sur les causes et l'anatomie des hernies abdominales* qui devient une référence pour la profession. A la même période, il travaille également sur d'autres sujets d'anatomie puisqu'en 1818 il présente à l'Académie des Sciences son *Mémoire sur la membrane pupillaire et la formation du petit cercle artériel de l'iris*.

Une fois docteur en médecine, Cloquet postule à plusieurs postes prestigieux. Ayant présenté sans succès sa candidature à la chaire de pathologie externe de la Faculté de Paris, il passe deux concours, le premier pour la place de chef des travaux anatomiques de la Faculté laissée libre par le départ de Bécлар, le second pour celle de chirurgien-adjoint de l'hôpital Saint-Louis. Son échec au premier concours, qui lui tenait beaucoup à cœur, est heureusement atténué par sa réussite au second. Il partage donc désormais son temps entre l'hôpital Saint-Louis et l'Ecole pratique de médecine.

En 1821, Cloquet est élu membre de la toute jeune Académie royale de Médecine, créée en 1820. Cette création portant directement atteinte aux prérogatives de la Faculté, un courant hostile aux Bourbons se développe en son sein, si bien qu'en 1822 Louis XVIII décide la fermeture de l'établissement et l'exclusion de dix professeurs (dont Chaussier, Pinel, de Jussieu et Philippe Pelletan). Au moment de sa réouverture en mars 1823, dix nouveaux professeurs, tous favorables au régime, sont nommés, parmi lesquels Laennec, Alibert et Landré-Beauvais. Le roi en profite pour réorganiser le fonctionnement de la Faculté et créer un concours pour la nomination des agrégés. Il existe en fait un concours pour chacune des trois sections (médecine, sciences accessoires, et chirurgie). Cloquet passe avec succès l'agrégation pour la section chirurgie, ce qui lui permet de remplacer les professeurs absents, de participer aux jurys d'examens, et de présenter sa candidature aux chaires.

Malgré un emploi du temps déjà chargé, son esprit curieux pousse Jules Cloquet à s'intéresser à de nouvelles méthodes thérapeutiques comme l'hypnotisme et l'acupuncture. Tandis qu'il applique cette dernière à l'hôpital Saint-Louis et lui consacre un traité, bon nombre de ses collègues ne prennent pas cette pratique au sérieux et se moquent ouvertement de son enthousiasme, notamment Velpeau, son ancien protégé.

Dans les années 1830 s'ouvre la période la plus brillante de la vie professionnelle et de la carrière scientifique du docteur Cloquet. Il occupe en effet successivement plusieurs postes recherchés, tant comme professeur à la Faculté que comme chirurgien dans les

hôpitaux parisiens. En 1829, il quitte l'hôpital Saint-Louis pour l'hôpital Saint-Antoine où il expérimente un nouveau traitement sur les brûlures avant d'accepter une place à la Maison municipale de Santé où il contracte le choléra pendant l'épidémie de 1832. En 1830, à l'avènement de Louis-Philippe, il fait partie de la commission chargée de réorganiser la Faculté de médecine qui instaure entre autres réformes le rétablissement du concours pour les chaires professorales, mais celui-ci serait désormais ouvert à tous les docteurs en médecine et plus seulement aux agrégés. Dès son ouverture en 1831, Cloquet se présente au concours pour la chaire de pathologie externe, qu'il obtient, et qu'il permute en 1833 avec celle de clinique chirurgicale de l'hôpital de perfectionnement. En 1834, lors de l'ouverture de l'Hôpital des Cliniques qui remplace l'ancien Hospice Clinique de la Faculté, on lui confie le service de chirurgie qui compte une quarantaine de lits.

L'*Almanach général de médecine* de 1836 donne une idée du rythme de vie effréné du docteur Cloquet durant cette période. En effet, alors qu'il habite au n° 2 de la rue Grange-Batelière, sur la rive droite de la Seine, il doit assurer quotidiennement, de six à dix heures du matin, un cours de clinique chirurgicale à l'hôpital des Cliniques, situé en face de la Faculté de Médecine. Ce cours comprend, outre la visite du matin avec les élèves, non seulement un cours magistral à l'amphithéâtre, mais également souvent des interventions chirurgicales. Il doit ensuite être de retour à son domicile à onze heures pour une heure de consultations. Il passe le reste de sa journée à visiter sa clientèle privée et à opérer en ville, et sa soirée à relire les épreuves de ses observations, articles ou notes destinés à être publiés dans un journal médical ou lus devant l'assemblée d'une société savante. Par ailleurs il assiste de façon assidue aux séances de l'Académie de médecine et fait partie des jurys d'examens et de concours.

En 1836, il achève enfin son *Manuel d'anatomie descriptive du corps humain* commencé onze ans plus tôt. Cette date constitue la charnière entre une période d'intense activité de 1830 à 1836, durant laquelle il connaît une brillante carrière professorale, opère dans divers hôpitaux parisiens et effectue de nombreuses recherches en anatomie, pathologie chirurgicale, thérapeutique, et une période plus calme, où, sans doute en raison de problèmes de santé récurrents, il ralentit le rythme de ses activités et récolte en quelque sorte le fruit de sa réputation bien établie. Ainsi, à partir de 1837, afin de prendre du repos et de ménager sa santé, se fait-il souvent remplacer pour entreprendre des voyages. Dans les années 1842-1845, il se consacre beaucoup à sa clientèle privée sans pour autant abandonner ses autres activités. En 1844 par exemple, il fait partie avec Velpeau du jury de l'Exposition des produits de l'industrie française.

Dans les années 1850, Jules Cloquet exerce et enseigne toujours : en 1851, il redevient titulaire de la chaire de pathologie externe de la Faculté, poste qu'il conservera jusqu'à la fin de sa carrière. Par ailleurs, il semble que le changement de régime lui soit favorable puisqu'il accumule les honneurs : en 1852, il est fait officier de la Légion d'honneur et nommé chirurgien consultant de l'Empereur et en 1855 il entre à l'Académie des Sciences, reconnaissance qu'il convoitait depuis longtemps. Lorsqu'en 1858, il finit par prendre sa retraite et devient professeur honoraire, il compte à son actif un nombre impressionnant de titres honorifiques à travers le monde entier dont voici la liste :

Professeur à la faculté de médecine de Paris
Commandeur de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre du Nicham de Constantinople
Décoré de l'Ordre du soleil et du lion de 1^{er} classe du Shah de Perse
Membre de l'Institut

Membre de l'Académie de médecine
Membre de la Société médico-chirurgicale de Berlin
Membre de l'Académie impériale de Vilna
Membre du Collège des chirurgiens de Dublin
Membre de l'Académie médico-chirurgicale de Naples
Membre de l'Académie du lynx de Rome
Membre de la Société de médecine d'Athènes
Membre de l'Académie de médecine de Bruxelles
Membre de la Société médico-chirurgicale de Bruges
Membre de la Société médicale de Leipzig
Membre de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie
Membre de l'Académie de New York
Membre de la Société de médecine de Rio de Janeiro
Membre de la Société d'histoire naturelle de la Nouvelle-Orléans
Membre de la Société de chirurgie de Paris
Membre des Sociétés de médecine de Marseille, Lyon et Angers

Vie privée et vie publique

En marge de sa brillante carrière, le docteur Jules Cloquet doit faire face à des moments éprouvants dans sa vie privée. Tout d'abord, il semble que son premier mariage soit un échec, si l'on en juge par les remarques confiées à ses carnets de notes et par celles consignées dans son testament. Il aura pourtant deux filles de son épouse, Juliette Lebreton, qui meurt en 1842. Mais le décès qui l'affecte par-dessus tout est celui, en 1840, de son frère Hippolyte qui avait sombré dans l'alcoolisme et laisse trois garçons dont Cloquet s'occupera comme de ses propres fils. Il suit en particulier de près la formation de l'aîné, Ernest, qui devient à son tour médecin.

En 1846, à l'occasion d'un voyage en Bretagne, Cloquet fait la connaissance d'une jeune Anglaise, Frances Mary Coxney, de près de vingt ans sa cadette, qu'il épouse peu de temps après. Ce second mariage semble avoir été beaucoup plus heureux que le premier.

En 1855, il perd son neveu Ernest, qui est tué en Perse où il assurait la fonction de correspondant pour l'Académie de Médecine.

Tout au long de sa carrière, le docteur Cloquet côtoie de nombreux médecins célèbres dont beaucoup deviennent ses amis. Dans sa jeunesse, il rencontre Pierre Bretonneau, futur grand clinicien, auquel son père donne des cours de dessin, le professeur Constant Duméril, un ami de son père qui devient son protecteur, le chirurgien Laumonier, directeur de l'Ecole d'Anatomie artificielle de Rouen ; enfin il est durant quelque temps l'élève de Barbier, chirurgien au Val-de-Grâce. Le baron Hippolyte Larrey (fils du baron Dominique Larrey, chirurgien en chef de la Grande Armée de Napoléon), qui devient chirurgien de Napoléon III, est l'un de ses amis intimes de longue date, comme l'attestent les lettres que lui a adressées Cloquet de 1840 à 1880, conservées à la Bibliothèque de l'Académie de Médecine. Il fréquente également Mathieu Orfila, Alfred Velpeau, Tholozan, le docteur Devilliers, un médecin-accoucheur très connu, le docteur Gubler auquel il vendra sa propriété de Lamalgue, Péan, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, le baron Lucien Corvisart et Guillaume Dupuytren, qui faisait partie du jury de plusieurs concours et ne lui a jamais été favorable.

Par ailleurs, Jules Cloquet compte parmi ses amis deux grands personnages : le général La Fayette, dont il est également le médecin, et à la mémoire duquel il publie en 1836, deux ans après sa mort, ses *Souvenirs sur la vie privée du Général Lafayette*, et Gustave Flaubert. Il se lie tout d'abord avec Achille Cléophas Flaubert, le père de Gustave. Cloquet, qui est son élève à l'Ecole d'Anatomie artificielle de Rouen n'a en effet que dix ans de moins que lui. Puis il devient proche du jeune Gustave Flaubert dont il est le compagnon de voyage en Corse en 1840. Par la suite, ils correspondent régulièrement, ainsi qu'en témoignent les lettres éditées dans la *Correspondance* de Flaubert. Dans les moments difficiles, il semble que Flaubert ait trouvé auprès de lui une aide financière. En 1857, Jules Cloquet qui fréquente l'entourage impérial (il est chirurgien consultant de Napoléon III depuis 1852), intercède même en sa faveur auprès de l'Impératrice lors du procès qui lui est intenté à cause de la publication de *Madame Bovary*. A l'extrême fin de sa vie, il fait encore preuve d'une grande générosité envers la famille Flaubert en commandant son portrait à l'huile à la nièce de Flaubert, Mme de Commanville, qui se trouve sans ressource. Ce tableau sera à l'honneur au Salon de 1879 où il est exposé à la cimaise. Il est actuellement conservé à la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.

A Paris, dans leur appartement du 19 boulevard Malesherbes, le docteur Cloquet et sa seconde épouse reçoivent régulièrement chez eux d'autres personnages célèbres de l'époque comme Alexandre Dumas, le comte de Gardane, le dernier empereur du Brésil don Pedro, les frères Galignani, des libraires anglais installés à Paris...

En 1867, étant devenu très proche de l'Empereur, Cloquet est même nommé baron d'Empire.

Alors qu'il s'inquiète de sa santé depuis les années 1840, il survit à la plupart de ses collègues et amis, et s'éteint à l'âge de quatre-vingt treize ans le 23 février 1883.

Jules Cloquet et les voyages

Le voyage en Italie qu'il effectue au printemps 1837 n'est pas une expérience unique dans la vie du docteur Cloquet. En effet, il entreprend à quelques années d'intervalle deux autres longs voyages, afin de se reposer de la vie épuisante qu'il mène à Paris. De son voyage en Écosse en 1835, on ne sait presque rien, si ce n'est qu'il emmène avec lui Achille, le fils aîné de son ami Achille Cléophas Flaubert (d'après la *Correspondance* de Flaubert, Lettre à Ernest Chevalier, 24 août 1835). En août 1840, suite au décès de son frère Hippolyte, il part pour la Corse en compagnie de sa sœur Lise, de l'abbé Stéfani et du jeune Gustave Flaubert, auquel son père veut permettre de voyager pour le récompenser de l'obtention de son baccalauréat. Quoique ce dernier ne montre guère d'enthousiasme à l'idée de partir avec un professeur de médecine de trente ans son aîné, il s'entend finalement à merveille avec le docteur Cloquet. Ils commencent par visiter le pays basque, puis rejoignent la Corse en passant par le Canal du Midi et Marseille. Ils resteront dans l'Île de Beauté jusqu'au mois d'octobre.

Par la suite, comme le montrent les lettres envoyées à son ami Hippolyte Larrey, Jules Cloquet se déplace beaucoup en France et en Europe. Il effectue presque chaque année un séjour en Provence, dans sa propriété de Lamalgne, près de Toulon, où il occupe ses loisirs à acclimater des plantes exotiques que ses amis lui rapportent de leurs voyages. Dans les années 1860, alors qu'il est déjà âgé de plus de soixante-dix ans, il rend encore régulièrement visite à des amis en Touraine, en Auvergne, et accompagne son épouse en cure thermale. En Europe, ses destinations sont essentiellement l'Angleterre, terre natale de son épouse, et la Belgique.

En 1862, il fait ainsi partie du jury de l'Exposition Internationale de Londres pour l'examen des produits relatifs à l'éducation.

L'œuvre de Jules Cloquet

Ouvrages imprimés

BIUM

- *Recherches anatomiques sur les hernies de l'abdomen*, Paris, 1817, 96 p. 4 pl. (Thèse Paris n° 129)
- *Mémoire sur la membrane pupillaire et sur la formation du petit cercle artériel de l'iris*, lu à l'Académie des Sciences, Paris, 1818
- *De la squelétopée ou de la préparation des os, des articulations...* (thèse pour le concours pour la place de chef des travaux anatomiques), Paris, 1819 (thèse n° 5)
- *De l'influence des efforts sur les organes enfermés dans la cavité thoracique*, Paris, 1820
- *Mémoire sur les fractures par contrecoup de la mâchoire supérieure*, Paris, 1820
- *Mémoire sur l'existence et la disposition des voies lacrymales dans les serpents*, Paris, 1821
- *Anatomie de l'homme ou description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain*, Paris, 1821-1831
- *Anatomie des vers intestinaux ascaride, lombricoïde et échinorhynque*, Paris, 1824
- *Manuel d'anatomie descriptive du corps humain, représentée en planches lithographiées*, Paris, 1825-1836
- *Traité de l'acupuncture, d'après les observations de M. Jules Cloquet*, Paris, 1826
- *Mémoire sur la cautérisation méthodiquement appliquée à la guérison des ruptures du périnée et de la cloison recto-vaginale*, Paris, 1855
- *Mémoire sur les concrétions intestinales (entérolithes, egagropiles etc)*, Paris, 1855

Manuscrits

BIUM

- Cours de pathologie chirurgicale, professé par Hippolyte Cloquet (1810-1813) et rédigé par son frère Jules Cloquet
- Carnets de notes
- Mémoires et notes diverses, réunies par Jules Cloquet, sur les concrétions intestinales
- Observations d'anatomie pathologique et de variétés anatomiques, 1814-1816.

Académie de médecine

- Ms 1052 : Lettres adressées par J. Cloquet au baron H. Larrey, 1840-1880, 271 f. (Don de M^{lle} J. Dodu. Ex-libris Larrey)
- Ms 1053 : Lettres adressées par J. Cloquet au docteur de Villiers. Pensées philosophiques et morales, 105 f. (Don du Dr de Villiers)
- Ms 1054 : Leçons de chirurgie et médecine opératoire, 227 f.
- Ms 1055 : Fragments de divers mémoires, 87 f.

- Ms 1056 : Cours de pathologie externe, commencé le 2 mai 1831, 242 f. (Donné par J. Cloquet à H. Larrey, 1859)
- Ms 1057 : Cours de chirurgie, feuillets 1-53 et 151-359
- Ms 1058 : Cours de chirurgie, feuillets 216-405
- Ms 1059 : Mémoires sur les concrétions intestinales, 174 f.
- Ms 1060 : « Cahiers d'opérations, clinique de M. Dubois, 23 juillet 1817 », 132 p., dessins en couleur (Offert par J. Cloquet à H. Larrey et par celui-ci à l'Académie de médecine en 1833).
- Ms 1061 : Etudes d'anatomie, physiologie... d'après les leçons d'Achille Flaubert, Rouen, p. 254-514 (Don de J. Cloquet à H. Larrey et par celui-ci à l'Académie de médecine en 1833)
- Ms 1062 : « Cours de maladies des femmes et des enfants par Desormaux...1820 », 72 f. (Don au docteur de Villiers).
- Ms 70 : Notes se rapportant principalement aux hernies, 128 f. (Don au baron Larrey, 1887).

Présentation du manuscrit

Le carnet de notes du voyage en Italie du docteur Jules Cloquet (Ms. 5348) fait partie d'un ensemble de vingt-et-un manuscrits de ce médecin conservés à la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine. Cependant, il se distingue radicalement des autres carnets qui renferment uniquement des pensées sur divers thèmes comme la morale, la philosophie, les sciences, la politique.

Ce carnet de voyage, qui comporte 93 feuillets, est entièrement manuscrit et illustré de nombreux croquis à l'encre parfois aquarellés. Le docteur Cloquet y relate au jour le jour son voyage en Italie, depuis le 16 avril 1837, veille de son départ de Paris, jusqu'au 12 juin 1837. Il traverse la France par Fontainebleau, la Bourgogne, suit la vallée de la Saône, puis la vallée du Rhône jusqu'à Marseille. Il remonte ensuite en longeant la côte méditerranéenne jusqu'à Gênes, puis visite Lucques, Pise, Florence, Sienne, et descend jusqu'à Rome, où il arrive un mois après son départ de Paris, le 17 mai, et où il séjourne trois semaines.

Mais ce carnet, pourtant rempli jusqu'au dernier feuillet, ne contient pas la totalité du récit qui s'interrompt brusquement après le séjour à Rome, alors que Jules Cloquet remonte un peu au nord, aux alentours du Lac Trasimène. Nous ne savons pas quel est son itinéraire pour revenir en France. Est-il rentré directement, sans plus rien visiter, ou au contraire est-il passé par d'autres grandes villes italiennes comme Ravenne, Bologne, Parme, Milan ? Le seul indice dont nous disposons figure dans les premières lignes du récit lorsque le docteur écrit : « Nous proposons de visiter l'Italie et d'en revenir par la Suisse et la Savoie. ». Il existe donc sans doute un second carnet de notes, que la B.I.U.M. ne possède malheureusement pas, et dont nous ne savons pas s'il est conservé dans une autre bibliothèque ou s'il est perdu.

Il s'agit d'un voyage purement touristique, et non d'un voyage professionnel, comme le prouvent les premières lignes des notes du docteur Cloquet :

« Ma santé étant altérée depuis longtemps par des fatigues excessives de corps et d'esprit, par le manque absolu de repos et de distractions, je pensais qu'il était indispensable, pour ne point arriver trop tôt au but final, de couper un morceau de ma vie pour allonger le reste et je me décidai à m'absenter de Paris et à faire un petit voyage, genre d'emploi de mon temps qui a toujours été très favorable à ma santé. »

Par conséquent, le récit est tout entier consacré à la description des paysages, des villes, des monuments. La description des monuments et des œuvres d'art est faite de façon assez objective, presque neutre, se bornant parfois à une énumération de noms d'artistes et de titres d'œuvres. Il est difficile de savoir si le docteur Cloquet a suivi un guide de voyage. S'il n'en évoque l'utilisation à aucun moment dans ses notes, il apparaît clairement qu'il s'est renseigné sur les monuments à visiter dans chaque ville car il n'omet aucun lieu important. Cependant, la comparaison de la place qu'il consacre à chacun dans ses notes avec les notices d'un guide touristique traditionnel comme le *Guide du voyageur en Italie* (1841) tend à prouver que le docteur Cloquet a conservé une certaine liberté par rapport aux recommandations d'un éventuel guide et a suivi ses goûts personnels, sans essayer de voir la totalité des monuments commentés. Ainsi, il se contente parfois de citer le nom d'une église ou d'un palais pour lesquels le guide donne une notice assez détaillée. En revanche, il consacre à Rome trois semaines de son voyage, durant lesquelles il visite un nombre impressionnant de monuments. Le docteur Cloquet se risque tout de même à donner un avis personnel sur certaines œuvres, à les comparer entre elles. Par ailleurs il ne commente pas strictement les mêmes tableaux et statues que ceux cités dans les guides, mais effectue sa propre sélection.

Entre les grandes villes étapes de son voyage, Jules Cloquet décrit abondamment les routes qu'il sillonne et les paysages qu'il peut admirer. En fin de compte, peu d'indices laissent transparaître sa profession de médecin. Il est vrai que dans sa manière de décrire les populations qu'il observe, outre les précisions qu'il donne quand à leur beauté ou leur laideur, leur air doux ou farouche, se fait sentir un certain souci de l'hygiène et de la santé. Il utilise même de temps à autre des termes médicaux, par exemple lorsqu'il parle des habitants de la campagne entre Pise et Florence : « Le tempérament des habitants est en général lymphatico-sanguin (pays de plaines, humide) » (p. 56). En outre, le docteur Cloquet évoque quelques visites médicales à des amis. Mais, dans la première partie du récit, le seul passage véritablement médical est la visite de l'hôpital de Pise où il s'entretient avec le chirurgien et assiste à deux opérations (p. 63).

L'originalité de ce récit de voyage réside davantage dans le fait qu'il est illustré de la main de Cloquet, qui met ici en œuvre ses talents de dessinateur. Les croquis sont nombreux et de tailles très variées : tantôt ils occupent une pleine page, tantôt il s'agit de petites vignettes, parfois même insérées au cœur du texte. Les sujets représentés sont également divers : des paysages, des monuments, des visages,... Tous sont réalisés à l'encre brune et certains sont rehaussés à l'aquarelle. Ces dessins sont à la fois précis et poétiques. Il n'est pas certain que le docteur Cloquet les réalisait tous sur le vif. Au contraire, des coups de crayon préparatoires laissent penser qu'il traçait les contours principaux et retravaillait par la suite les croquis à l'encre et à l'aquarelle.

Reconstitution de l'itinéraire

16 avril : Le docteur Cloquet exprime sa décision de quitter Paris.

17 avril : Départ. Fontainebleau.

18 avril : Fontainebleau (château). Sens (cathédrale).

19 avril : Tonnerre, Ancy-le-Franc, Montbard.

20 avril : Semur-en-Auxois, Saint-Thibaut, Pouilly-en-Auxois (tunnel du canal de Bourgogne), Beaune.

21 avril : Chalon-sur-Saône, Tournus, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, arrivée à Lyon.

- 22 avril** : Lyon (musées, monuments).
- 23 avril** : Départ pour Avignon en bateau à vapeur.
- 24 avril** : Avignon (palais des Papes, églises). Pont du Gard. Arrivée à Nîmes.
- 25 avril** : Nîmes (bains de César, Temple de Diane, Tour Magne, Maison Carrée, arènes), Beaucaire, Tarascon. Arrivée à Arles (arènes, cathédrale)
- 26 avril** : Voyage jusqu'à Marseille par la route.
- 27 avril** : Marseille (port), Cujes, Le Beausset, Ollioules. Arrivée à Toulon.
- 28 avril** : Toulon (arsenal).
- 29 avril** : Toulon (visite d'un navire).
- 30 avril** : Fréjus (antiquités).
-
- 1^{er} mai** : Nice, Cannes, Antibes.
- 2 mai** : Monaco, Rocca Bruna, Mentone, Ventimiglia, St Stephano, Porto Mauricio, Oneglia.
- 3 mai** : Voyage jusqu'à Gênes.
- 4 mai** : Gênes (palais Doria, Villa di Negro, église St Laurent, Acqua Sola, représentation au théâtre Carlo Felice).
- 5 mai** : Gênes (églises, palais).
- 6 mai** : Recco, Rapallo, Chiavari, Bracco, Mattarana, Borghetto, La Spezia.
- 7 mai** : Lavenza, Carrare, Massa, Pietrasanta (église). Arrivée à Lucques.
- 8 mai** : Lucques (église St Romain ou des Dominicains, palais ducal, cathédrale), bains de Pise, Pise (Tour Penchée, cathédrale, baptistaire, Campo Santo, Caccini).
- 9 mai** : Pise (hôpital, académie, église de l'Epine, St Stephano). Arrivée à Florence.
- 10 mai** : Florence (palais Pitti, académie des Beaux-Arts, cathédrale Santa Maria del Fiore, baptistère).
- 11 mai** : Florence (Galerie de Médicis, Loggia dei Lanzi, Annunziata, Santa Croce, Santa Maria Novella, église du Saint-Esprit,).
- 12 mai** : Florence (fin de la visite à la Galerie de Médicis, Scuola delle Pietre dure, baptistère, Caccines).
- 13 mai** : Voyage jusqu'à Sienne.
- 14 mai** : Sienne (cathédrale, Piazza del Campo). Arrivée à la Scala.
- 15 mai** : Radicofani, Acquapendente. Arrivée à Bolsena.
- 16 mai** : Montefiascone, Viterbe. Arrivée à Ronciglione.
- 17 mai** : Monterosi, Bocciano, La Storta, Pontemolle. Arrivée à Rome.
- 18 mai** : Rome (église St Antoine des Portugais, Vatican).
- 19 mai** : Rome (St Pierre 2^e visite, Ste Marie Majeure).
- 20 mai** : Rome (Monte Pincio, Villa Médicis, Capitole, Forum, Pont Janicule, Palais Corsini).
- 21 mai** : Rome (Messe à la chapelle Sixtine, théâtre de Marcellin, Pont sénatorial, Ponte Rotto, Temple de la Fortune virile, Temple de Romulus, Grand cloaque, Mont Palatin, Arc de Janus, Arc de Constantin, Voie Sacrée, Arc de Titus).
- 22 mai** : Place d'Espagne, Visite du modèle en bois du Colisée, Palais Borghèse, Vatican 2^e visite.
- 23 mai** : Rome (visite au Cardinal Fesch, atelier de M. Thorvaldsen, Porta Salaria, Porta Collina, Villa Albani, église Santa Maria della Vittoria, Quirinal).
- 24 mai** : Rome (Santa Maria del Popolo, Villa Médicis, Quirinal, Palais Scievra, Palais Doria, Capitole, Roche tarpéienne, Prisons de Jugurta et de St Pierre, Arc de Septime Sévère).
- 25 mai** : Rome (Procession devant St Pierre, vers la grotte d'Egérie, Porta Appia, Voie appienne, Catacombes).

- 26 mai** : Rome (Villa Pamfili, tombeaux des Scipions, Colombarium, Palais et thermes de Caracalla).
- 27 mai** : Rome (tombeau ou pyramide de Caius Sextus, église St Paul).
- 28 mai** : Rome (St Jean de Latran, aqueducs de Néron, Claude...).
- 29 mai** : Rome (Colonne trajane, Bains de Titus, Villa Adriana, Panthéon, Fontaine Savone ?).
- 30 mai** : Rome (Temple de Bacchus, Ste Constance, Villa Borghesa).
- 31 mai** : Rome (Palais Farnèse, Palais Spada, Palais Colonna, Palais Rospigliosi, Quirinal, St Laurent extra muros, Campo Santo, Voie tridentine, Château de l'eau claudienne, église Ste Croix de Jérusalem, théâtre Valle).
- 1^{er} juin** : Rome (églises St André, St Charles a catenari, de Jésus, de Ste Marie la Mineure, de St Ignace ou des Jésuites).
- 2 juin** : Rome (St Pierre, Palais Braschi, Basilique St Marc, tombeau de Caius Publius Bibulo).
- 3 juin** : Départ pour Tivoli. Eglise Ste Marie des Anges. Villa Adriana.
- 4 juin** : Tivoli. Retour à Rome.
- 5 juin** : Visite au cardinal Fesch.
- 6 juin** : Eglises.
- 7 juin** : Rome (dernier jour).
- 8 juin** : Départ de Rome, Bocciano, Civita Castellana.
- 9 juin** : Utricolo, Narni, Terni.
- 10 juin** : Spoleto, Foligno.
- 11 juin** : Pérouse, Passignano.
- 12 juin** : Lac de Trasimène. Campo Sanguinetti, Levano.

Introduction à la transcription

Pour cette transcription, le parti pris a été de rétablir les usages de l'orthographe et de la grammaire actuelles, afin de faciliter la lecture et la compréhension du récit. En effet, résultat de son étourderie ou indice d'une orthographe défectueuse, Cloquet commet de nombreuses fautes, tant dans des mots très courants (« panaux », « rampart », « ayeux », « hermitage », « maître hôtel », « athlétique »...) que dans des noms de personnages ou de lieux (« Sheskpere » au lieu de Shakespeare, « Weiddgood » au lieu de Wedgwood, Homère d'abord écrit « Omère », tandis que Cannes et Antibes perdent parfois leur « s » final, que Moret devient Morey...). Il faut cependant préciser à sa décharge que dans les années 1830 les règles de l'orthographe française sont encore loin d'être toutes fixées. De même, les quelques abréviations qu'il utilise dans ses notes, tels qq (quelques), bp (beaucoup), cpd (cependant), ont été développées.

Les lettres ou les mots manquants qui pouvaient être devinés ont été rétablis entre crochets. Les particularités de style et de ponctuation ont été conservées et signalées par la mention [*sic*]. Les appels de note et les notes de bas de page introduits par un caractère autre qu'un chiffre ont été signalés en italique entre crochets.